

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ERGOTHÉRAPIE (M. SC)

PAR
SARAJEANNE ROY

PERTINENCE ET FAISABILITÉ DE L'IMPLANTATION D'HABITATS
INTERGÉNÉRATIONNELS POUR OPTIMISER LA
PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES
DANS UN QUÉBEC ACTUEL : ÉTUDE DE PORTÉE

DÉCEMBRE 2017

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de cet essai requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je voudrais remercier mon directeur de projet d'intégration, M. Pierre-Yves Therriault, pour m'avoir encouragé à toujours approfondir mes réflexions et pour m'avoir incité à repousser mes limites par la participation au Colloque annuel de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Ce fut une expérience fort enrichissante qui m'a permis de consolider plusieurs compétences.

Merci aussi à Marie-Michèle Lord pour les conseils et les critiques constructives qui ont fait cheminer le contenu de mon essai. De plus, les réflexions et les discussions lors des séminaires ont également été d'une grande aide afin de concrétiser mes idées.

J'aimerais également remercier mes amies et ma famille pour leurs encouragements et leur support qui m'ont permis de compléter ce projet, malgré les embûches et les défis rencontrés. Et plus précisément, une pensée immense pour mes collègues de classe, mes piliers, qui m'ont fait grandir depuis le jour 1, par leur grandeur d'esprit, leur générosité et leur dévouement. Je ne serais pas qui je suis sans vous, et ce projet d'intégration ne serait pas ce qu'il est non plus.

Enfin, un merci tout spécial à ma chère mamie, Micheline Labrèche, présidente de la Cité Les Trois R, pour avoir inspiré ce projet et pour avoir été un exemple de détermination et d'accomplissement de ses rêves.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vii
RÉSUMÉ.....	i
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROBLÉMATIQUE	2
2.1 Vieillesse de la population québécoise et risque d'isolement	2
2.2 Isolement social, santé et participation sociale.....	4
2.3 Facteurs influençant la participation sociale	6
2.4 Soutien à domicile	7
2.5 Habitats intergénérationnels	7
2.6 Pertinence de l'étude et question de recherche.....	8
3. CADRE CONCEPTUEL	9
3.1 Environnement capacitant	9
3.1.1 Volet préventif.....	10
3.1.2 Volet universel.....	11
3.1.3 Volet développemental	11
4. MÉTHODE	12
4.1 Étude de portée	12
4.2 Étapes de la démarche	13
4.2.1 Identifier la question de recherche.....	13
4.2.2 Identifier les études pertinentes	14
4.2.3 Sélection des articles.....	14
4.2.4 Organiser les données	14
4.2.5 Analyse des données.....	15
4.3 Considération éthique	15
5. RÉSULTATS	16
5.1 Description de l'échantillon.....	16
5.1.1 Sélection des articles.....	16

5.1.2	Description des articles retenus	17
5.2	Organisation des données	19
5.3	Habitation intergénérationnelle	20
5.3.1	Lieu de vie intergénérationnel	21
5.3.2	Colocation étudiant-sénior	23
5.3.3	Volet préventif	24
5.3.4	Volet universel	28
5.3.5	Volet développemental	31
5.4	Limitation du modèle	33
5.4.1	Aspect organisationnel	34
6.	DISCUSSION	36
6.1	Retour sur la question de recherche et les objectifs de l'étude	36
6.2	L'habitat intergénérationnel, un environnement capacitant ?	36
6.2.1	Volet préventif	37
6.2.2	Volet universel	38
6.2.3	Volet développemental	39
6.3	Pertinence de l'implantation d'habitat intergénérationnel capacitant	40
6.4	Forces et limites de l'étude	42
6.4.1	Limites	42
6.4.2	Forces	43
6.5	Implication pour la pratique	43
7.	CONCLUSION	45
	RÉFÉRENCES	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Description des articles sélectionnés.....	17
Tableau 2.	Principaux thèmes abordés.....	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Environnement capacitant.....	10
Figure 2.	Processus de sélection des articles.....	16
Figure 3.	Environnement capacitant bonifié.....	42

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
OMS	Organisation mondiale de la santé
MADA	Municipalité amie des aînés
MDH-PPH	Modèle de développement humain - Processus de Processus de production du handicap
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
VADA-QC	Villes amies des aînés au Québec

RÉSUMÉ

Introduction : Les personnes âgées de 65 ans et plus constitueront le quart de la population d'ici 2050. Les baby-boomers expriment des besoins et rencontrent des défis qui sont différents de de la génération précédente. En addition, la ségrégation des générations augmentent les risques d'isolement social, ce qui représente un facteur de risque pour la santé des aînés. À cet égard, l'importance d'une participation sociale satisfaisante et les moyens pour y parvenir constituent un enjeu critique sur lequel notre société doit se pencher actuellement. Par ailleurs, plusieurs pays industrialisés s'intéressent et encouragent l'implantation de projets d'habitats intergénérationnels, contrairement au Québec où cette pratique est davantage émergente. **Objectifs :** L'objectif de ce projet d'intégration était donc de réaliser une étude de portée afin de recenser la littérature portant sur les modèles d'habitat intergénérationnel existants et émergents dans les pays industrialisés, analyser si les modèles d'habitation proposés respectent les critères d'un environnement capacitant et enfin, explorer la pertinence et la faisabilité d'implanter des modèles d'habitation intergénérationnelle au Québec actuellement. En ce qui concerne l'environnement capacitant, il consiste en un outil théorique qui a permis de considérer si le concept d'habitation intergénérationnelle respectait les critères d'universalité, de prévention et de développement, visant ainsi un environnement qui favorise la participation sociale de ses utilisateurs. **Méthodes :** Une étude de portée a été réalisée afin de résumer la littérature disponible sur le sujet et de faire l'état des connaissances grâce à une analyse des concepts clés. La littérature grise était incluse et le processus de recherche était flexible et dynamique afin de favoriser une synthèse rigoureuse des connaissances actuelles, considérant le nombre restreint d'écrits sur le sujet. **Résultats :** Au total, 18 articles provenant de l'Europe et des États-Unis ont été retenus. Ceux-ci décrivent l'habitat intergénérationnel comme une organisation résidentielle dans laquelle plus d'une génération (non apparentées) partagent un même toit. Deux modèles principaux sont disponibles. Les lieux de vie intergénérationnels consistent en un ensemble de logements privés orientés autour ou près d'une aire commune et de lieux publics, accessibles à tous les utilisateurs pour la participation à des activités comme le partage d'un repas. La colocation étudiant-sénior, quant à elle, consiste en le jumelage d'un étudiant ou d'un jeune adulte avec une personne âgée, afin que le domicile de cette dernière soit partagé en échange de services ménagers, de compagnie, de sécurité ou simplement d'un loyer. Les résultats suggèrent une atteinte partielle des critères de l'environnement capacitant, ce qui indique un possible effet sur la participation sociale des aînés résidents dans un habitat intergénérationnel. **Discussion/conclusion:** Les résultats confirment l'émergence de modèles intergénérationnels d'habitation à travers les pays industrialisés en tant qu'avenue prometteuse favorisant la création d'espaces inclusifs et habilitants. Également, les résultats suggèrent que cette avenue a le potentiel de favoriser la participation sociale des aînés, car elle permet l'élargissement des opportunités et des possibilités occupationnelles. Enfin, en regard du rôle d'agent de changement, les ergothérapeutes peuvent s'impliquer dans les équipes de conception de tels modèles d'habitation afin d'assurer leur pertinence, leur disponibilité et leur adaptabilité.

Mots clés : Personnes âgées, habitat intergénérationnel, participation sociale, environnement capacitant

1. INTRODUCTION

Les personnes âgées de 65 ans et plus constitueront le quart de la population d'ici 2050 (Gouvernement du Québec, 2017). En effet, l'âge moyen de la population mondiale est en hausse et il est possible de noter plusieurs impacts sur les secteurs économiques, politiques et sociaux (Organisation mondiale de la Santé, 2017). Par ailleurs, les baby-boomers expriment des besoins et rencontrent des défis différents de la génération de leurs parents, considérant les nombreuses mutations au niveau des structures familiales observées depuis les dernières années. Ces transformations font en sorte qu'il y a davantage d'aînés sans enfants, divorcés ou seuls, et la ségrégation des générations découlant, entre autres, de l'industrialisation, augmentent les risques d'isolement de cette population (Guffens, 2006).

L'isolement social est un facteur de risque pour la santé et l'importance d'une participation sociale satisfaisante constitue un enjeu critique pour une population vieillissante à risque d'isolement (Holt-Lunstad, Smith, & Layton, 2010). Pour l'aborder, l'environnement dans lequel l'individu se développe et s'adonne à ses occupations est essentiel à la participation sociale (Fougeyrollas et al., 1998). À cet égard, de nombreux pays européens et depuis quelques années, américains, s'intéressent aux habitats intergénérationnels comme solution afin de favoriser l'inclusion et le maintien des personnes âgées dans leur communauté. En effet, plusieurs acteurs scientifiques, sociaux et gouvernementaux réfléchissent sur le sujet, mais la pertinence scientifique d'implanter de tels milieux de vie n'est pas encore clairement établie.

Dans cet ordre d'idées, la présente étude de portée vise à vérifier si les habitats intergénérationnels favorisent la participation sociale des personnes âgées. Le cadre utilisé pour appuyer cette analyse est l'environnement capacitant de Falzon (2008) qui propose trois volets (universel, préventif et développemental) pour décrire un environnement qui favorise les possibilités d'action et l'autonomie grâce à l'inclusion sociale de l'individu et à l'adaptabilité du bâti, entre autres. À cet effet, la problématique présente un portrait de la pertinence de répondre à la question de recherche : « en quoi l'habitat intergénérationnel constitue-t-il une avenue prometteuse pour optimiser la participation sociale des personnes âgées au Québec? » Le cadre conceptuel est ensuite défini et suivi d'une explication de la méthode utilisée. Enfin, les résultats sont présentés, puis analysés et critiqués dans la discussion.

2. PROBLÉMATIQUE

La section suivante vise à brosser un portrait de la pertinence sociale, scientifique et professionnelle de l'étude en présentant une recension des écrits sur le vieillissement de la population, l'isolement des personnes âgées et ses impacts sur la participation sociale de cette population. Enfin, une introduction aux habitats intergénérationnels est incluse, suivie de la question de recherche et des objectifs de ce projet.

2.1 Vieillessement de la population québécoise et risque d'isolement

Il existe actuellement un phénomène mondial de vieillissement de la population, soit une hausse de l'âge moyen de la population. En effet, entre 2000 et 2050, la portion d'individus âgés de plus de 60 ans dans le monde doublera selon l'OMS (2017). Le Québec ne fait pas exception à la règle et si la tendance se maintient, les aînés de 65 ans et plus formeront plus du quart de la population québécoise, soit près de 26 % en 2031 (Gouvernement du Québec, 2017). Plusieurs facteurs expliquent cet important accroissement de la population âgée de plus de 65 ans tels que l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance au Canada (Greenberg & Normandin, 2015). En effet, cet indicateur a augmenté de près de 10 ans pour les hommes et les femmes depuis les 50 dernières années (Statistique Canada, 2012). Aussi, le nombre important de naissances survenues suite à la Seconde Guerre mondiale, plus précisément entre les années 1946 et 1965, constitue le phénomène communément appelé le baby-boom, un facteur fondamental dans la mutation démographique actuelle. Cet accroissement des naissances sur une durée d'environ 20 ans a été suivi par une diminution importante des naissances, ce qui a amplifié, entre autres, le phénomène présent de hausse de l'âge moyen au Canada (Statistique Canada, 2015).

Ces tendances ont un impact sur la proportion d'aînés qui vivent seuls et sur les risques d'isolement chez les personnes âgées. Effectivement, « en 2011, 35 % des femmes de 65 ans et plus en ménage privé vivaient seules » (Milan, Wong, & Vézina, 2014, p. 4), alors que le pourcentage chez les hommes vivant seuls en ménage privé est presque inférieur de moitié, soit de 17 %. Cet écart peut s'expliquer, entre autres, par la différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes d'environ quatre ans (Statistique Canada, 2012). De plus, les aînés sans conjoint, sans enfant survivant et qui vivent seuls représenteront 14 % de la population canadienne en 2031, ce qui augmentera inévitablement la demande d'aide formelle, soit prodiguée par des

professionnels du secteur de la santé ou des bénévoles, et les coûts sociaux associés (Légaré, 2001). Effectivement, selon Légaré et Décarie (2012), la famille a depuis toujours été au centre du soutien des personnes âgées. Plus précisément, le soutien émotionnel apporté de nature informelle, prodigué par des membres du réseau d'entraide de la personne âgée comme le conjoint, les enfants, les amis et les connaissances sera réduit si la taille du réseau diminue, ce qui augmente les risques de ne pas obtenir l'aide suffisante (Ménard & Bourdais, 2012). Ce phénomène de réduction du réseau d'entraide pourrait, entre autres, découler du fait que cette génération en est une qui a connu de nombreuses transitions conjugales, qui a eu moins d'enfants ou qui est simplement demeurée sans enfant, en comparaison avec les générations qui la précédaient (Ménard & Bourdais, 2012).

D'autre part, les données recueillies par Latulippe et Lapointe (2012) dans leur analyse descriptive des données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada sur la famille, le soutien social et la retraite, démontrent que les personnes âgées de 75 ans et plus s'exposent aux plus hauts risques d'isolement et à la plus faible satisfaction au niveau de la vie sociale. En fait, les conditions de vie se transforment en vieillissant ce qui entraîne des modifications au niveau des interactions familiales ainsi que sociales. Selon cette même enquête, il est possible d'observer une diminution des interactions sociales avec les années qui pourrait s'expliquer, entre autres, par le décès des connaissances telles que les amis et la fratrie en addition à une détérioration de l'autonomie et de la santé des individus (Latulippe & Lapointe, 2012). Il faut toutefois considérer que cette enquête n'avait pas de résultats à propos de la qualité des contacts et ne considérait pas non plus l'importance du réseau. Par contre, l'Enquête sociale générale de 2006 a démontré que le quart des Québécois âgés de 75 ans et plus n'avaient pas d'ami sur qui compter (Latulippe et Lapointe, 2012).

La connaissance des voisins pourrait aussi être un facteur contribuant à diminuer le risque d'isolement des personnes âgées (Latulippe & Lapointe, 2012). Par ailleurs, selon l'enquête de 2007 de Statistique Canada, plus de 45 % des personnes âgées de 65 ans et plus en ménage privé connaîtraient la plupart ou de nombreux voisins. Toutefois, une diminution de ce pourcentage est observée chez les individus de 75 ans et plus, ce qui pourrait être expliqué par le nombre important de personnes âgées qui doivent déménager pour trouver un logement mieux adapté à leurs besoins et qui changent de voisinage. Latulippe et Lapointe (2012) constatent aussi que 31 % des personnes âgées de plus de 65 ans en ménage privé n'ont eu aucun contact avec leur famille durant la dernière

semaine, et 44 % avec leurs amis. Sachant que cette population n'est généralement pas à l'emploi et qu'elle ne bénéficie pas d'interactions sociales avec des collègues, entre autres, moins d'un contact hebdomadaire (communication ou visite) avec les amis ou la famille paraît insuffisant pour être satisfaisant. Pourtant, selon Latulippe et Lapointe (2012), « 86 % des 65 ans et plus ont le sentiment d'avoir suffisamment de gens autour d'eux ». Néanmoins, cette donnée est à considérer avec prudence, sachant qu'elle ne prend en considération que les personnes âgées en ménage privé et exclue les individus institutionnalisés, soit qui sont hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Latulippe & Lapointe, 2012).

2.2 Isolement social, santé et participation sociale

Plusieurs études se sont intéressées à la relation entre l'isolement social et la santé. En effet, bien que les relations sociales soient une variable complexe à définir, quantifier ou qualifier, plusieurs chercheurs ont tenté de prouver ou d'expliquer une association causale entre celles-ci (Holt-Lunstad et al., 2010). Dans cette optique, Holt-Lunstad et ses collaborateurs (2010) ont effectué une méta-analyse de 148 études incluant un total de 308 849 participants. Celle-ci a permis d'indiquer que l'expérience de relations sociales prédit de manière significative la mortalité des individus. Plus précisément, les résultats montrent une probabilité de survie supérieure de 50 % chez les participants ayant des relations sociales adéquates et positives comparativement à ceux ayant des relations sociales plus pauvres ou insuffisantes, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'état de santé initial, de la cause du décès ainsi que de la période de suivi (Holt-Lunstad et al., 2010). Selon ces résultats, l'ampleur de l'effet démontré serait comparable à celui d'arrêter de fumer et dépasserait même certains facteurs de risque bien connus pour la mortalité tel que l'obésité et l'inactivité physique (Holt-Lunstad et al., 2010). De plus, selon une étude de cohorte longitudinale auprès de 823 participants, publiée en 2007, les individus isolés étaient plus de deux fois plus à risque de développer une démence de type Alzheimer. Plus précisément, la perception d'être seul était associée à un déclin cognitif et au développement de cette maladie neurodégénérative (Wilson et al., 2007). Enfin, une étude de Hawton et ses collaborateurs (2011) ayant pour objectif d'investiguer la relation entre l'isolement social et l'état de santé auprès de 393 participants âgés montre que l'état de santé des personnes âgées socialement isolées et celles à risque d'isolement social était beaucoup plus faible que chez la population en général. D'un autre côté, bien qu'une corrélation entre les variables ait été établie, la direction des relations entre

l'isolement social et l'état de santé ne peut être déduite suite aux analyses réalisées (Hawton et al., 2011).

Alors que l'isolement social aurait un impact négatif sur la santé des aînés, les études suggèrent que la participation sociale quant à elle aurait un effet positif sur la santé et le bien-être (Raymond, Gagné, Sévigny, & Tourigny, 2008). Les mécanismes qui expliquent ce phénomène demeurent peu connus et de plus amples recherches doivent être réalisées afin de confirmer et d'appuyer la relation entre ces variables. D'autant plus, le concept de participation sociale « qui s'intéresse à l'engagement réel de la personne dans ses activités courantes et ses rôles sociaux » (Fougeyrollas et al., 1998 cité dans Therrien, 2009, p. 10), est complexe et ses définitions sont multiples. Raymond et ses collaborateurs (2008), par exemple, dans leur analyse documentaire, situent la participation sociale comme déterminant d'un vieillissement en santé. Selon ces auteurs, il a été relevé que la participation sociale pouvait ralentir le déclin cognitif et fonctionnel, diminuer la consommation de médicaments et les symptômes dépressifs et enfin, améliorer la perception de l'état de santé et de la sensation de bien-être (Raymond et al., 2008). En effet, la participation sociale offre des opportunités « de donner du sens à sa vie, de développer des appartenances et d'exercer un rôle social à une étape de la vie » (Raymond et al., 2008, p. 9).

Selon l'étude prospective de cohortes de Bennett (2005) auprès de 359 participants âgées de 65 ans et plus, qui visait à déterminer si la participation sociale avait un effet sur la santé physique objective et subjective, les aînés qui sont davantage engagés socialement rapportent une perception plus positive de leur santé que les aînés qui le sont moins (Bennett, 2005). De plus, l'étude de Bath et Gardiner (2005) qui visait à examiner les relations entre la participation sociale et l'utilisation des services de santé et de médicaments chez les personnes âgées, a rapporté que les aînés avec une plus grande participation sociale étaient moins susceptibles d'avoir vu un professionnel de la santé durant le mois précédant l'entrevue ou de prendre deux médicaments ou plus (Bath & Gardiner, 2005). Dans le même ordre d'idées, une étude longitudinale auprès de 473 participants âgés entre 70 et 103 ans suggère qu'un niveau plus élevé d'activités sociales pourrait être associé à un plus faible risque de mortalité (Maier & Klumb, 2005).

2.3 Facteurs influençant la participation sociale

Plusieurs facteurs influencent la participation sociale, que ce soit au niveau sociodémographique, personnel ou environnemental (Raymond et al., 2008). En effet, une situation de participation sociale, selon le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH), « correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles) » (Réseau international sur le Processus de production de handicap, 2017). D'après ce modèle, le lieu de résidence joue un rôle certain. Dans cet ordre d'idées, des politiques gouvernementales commencent à voir le jour depuis quelques années dans le but de promouvoir un vieillissement en santé dans une société inclusive. Effectivement, McDaniel (2003) rappelle que le vieillissement de la population et les changements démographiques qui en découlent ont plusieurs conséquences sociales, politiques et économiques qui sont impossible à ignorer.

Ces constats amènent les gouvernements et les acteurs concernés (gériatre, architecte, citoyens, etc.) à se positionner et à analyser les améliorations à apporter afin d'adapter la société à la venue de cette vague d'aînés. Par exemple, la politique *Vieillir et vivre ensemble* est la première politique gouvernementale québécoise sur le vieillissement à voir le jour en 2012 dont le maintien dans le milieu de vie est l'élément central (Ministère de la Famille et des Aînés, 2016). Plus précisément, cette politique vise « à créer des conditions propices au vieillissement actif, soit favoriser la participation, la santé et la sécurité des aînés et accroître leur qualité de vie, et ce, dans un contexte d'équité intergénérationnelle » (MFA, 2012b, p. 17).

Un autre exemple est la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) inspiré du *Guide mondial des villes-amies des aînés* de l'OMS. Il s'agit d'une initiative qui soutient le développement de municipalités inclusives pour tous les âges en encourageant la participation active des personnes âgées dans leur communauté (Gouvernement du Québec, 2014). Elle découle de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés publiée en 2008 alors que les participants ont rapporté désirer vivre le plus longtemps possible dans leur domicile, à proximité de la famille et des amis (Gagnon & Savoie, 2008). En fait, cette mesure novatrice mise de l'avant par le Gouvernement du Québec met en action le concept du vieillissement actif recommandé par l'OMS qui consiste à favoriser la santé, la participation et la sécurité des personnes âgées afin

d'optimiser leur qualité de vie (OMS, 2002). Plus de 700 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) québécoises participent à cette démarche, ce qui permet au Québec d'être considéré par l'OMS comme la société la plus avancée dans l'application de cette approche (Gouvernement du Québec, 2014).

2.4 Soutien à domicile

Le développement des services de soutien à domicile est un élément incontournable dans l'objectif de permettre aux aînés de demeurer le plus longtemps possible dans leur logement et dans leur communauté. C'est pourquoi le Gouvernement du Québec investit des sommes importantes afin d'améliorer l'accès et la qualité de ces services (MFA, 2012a). Toutefois, de recevoir des services qui favorisent le maintien à domicile n'est pas suffisant, il faut aussi que le logement soit adapté ou adaptable, qu'il ne soit pas trop grand et qu'il ne soit pas trop coûteux à entretenir. C'est pourquoi il est avantageux de construire dès le départ des habitations qui sont adaptables pour réduire les répercussions sociales, économiques et environnementales qu'impliquent d'éventuels rénovations ou déménagements. D'autant plus qu'environ 30 % des revenus des personnes âgées sont consacrés, pour environ 45,5 % d'entre eux, à leur logement (MFA, 2012a).

D'autre part, l'effervescence de nouvelles formes d'habitation diversifie l'offre de logement en prenant en compte la progression des besoins des personnes âgées. Ces changements visent à faciliter le parcours résidentiel en préservant et en prolongeant l'autonomie. Notamment, la « Cité les Trois R » située à St-Jérôme et les habitations « Vivre Chez Soi » à Québec sont des exemples de concepts d'habitation novateurs composés de logements réservés à trois catégories d'individus, soit des aînés, des familles et des adultes en réinsertion sociale, qui favorisent la « cohabitation intergénérationnelle, l'entraide, la vie communautaire et enfin la mixité sociale et culturelle » (MFA, 2012a, p.149). Minis;

2.5 Habitats intergénérationnels

Le défi des prochaines années sera de créer des milieux de vie pour les personnes âgées qui seront sécuritaires et abordables (MFA, 2012a). Dans cette perspective, il est nécessaire de supporter et d'encourager les formules d'habitation communautaires et intergénérationnelles et d'aller au-delà d'un aménagement physique des infrastructures, afin de favoriser les interactions sociales, et de mieux répondre aux besoins des personnes âgées (MFA, 2012a). Par ailleurs, la

démarche MADA soutient, en rassemblant des personnes de tous âges pour favoriser les rencontres intergénérationnelles, le renforcement du sentiment d'appartenance des individus (Gouvernement du Québec, 2014). C'est aussi un moyen d'apporter un soutien émotif, financier et fonctionnel aux différentes générations qui choisissent un ménage sous forme de cohabitation (Milan et al., 2014). Toutefois, bien que le concept d'habitation intergénérationnelle soit nommé à plusieurs reprises dans les écrits cités antérieurement, l'absence d'une définition universelle de ce modèle amène plusieurs questionnements sur ses fondements et les impacts qu'il peut avoir sur les individus concernés. Une façon intégratrice et non discriminatoire de définir la cohabitation intergénérationnelle serait « le partage d'un même toit par au moins deux générations » (Martin-Caron & Comeau, 2013, p. 77).

2.6 Pertinence de l'étude et question de recherche

Suite aux nombreux constats énumérés à propos du vieillissement de la population au Québec et ses répercussions sur la participation sociale, il est possible de mieux comprendre la pertinence de s'intéresser au milieu de vie en lien avec le vieillissement et la santé des aînés. Néanmoins, peu d'études portent sur une analyse du lien entre les habitats intergénérationnels et la participation sociale. Ainsi, les objectifs de la présente étude sont de recenser la littérature portant sur les modèles d'habitat intergénérationnel existants et émergents dans les pays industrialisés, d'analyser si les modèles d'habitation proposés respectent les critères d'un environnement capacitant et d'explorer la pertinence et la faisabilité d'implanter des modèles d'habitation intergénérationnel au Québec actuellement. Plus spécifiquement, ce projet vise à répondre à la question : en quoi l'habitat intergénérationnel constitue-t-il une avenue prometteuse pour optimiser la participation sociale des personnes âgées au Québec?

3. CADRE CONCEPTUEL

Afin de soutenir l'organisation et l'analyse des résultats retenus dans la présente étude, le cadre conceptuel est présenté dans la section suivante. Celui-ci s'inspire du concept de l'environnement capacitant et de ses trois caractéristiques principales, soit les aspects préventif, universel et développemental (Falzon, 2005). Plus précisément, Falzon porte un intérêt qui vise l'ergonomie ainsi qu'au développement des compétences et des savoirs au travail (CNAM, 2007). Toutefois, il appert que les caractéristiques de l'environnement capacitant pourraient s'étendre au-delà du milieu de travail et décrire un domicile inclusif, sécuritaire, qui encourage la liberté d'action et l'autonomie, d'où l'intérêt de l'utiliser pour analyser les modèles émergents d'habitation intergénérationnels. En effet, la présente étude considère qu'un environnement qui est capacitant favorise et encourage la participation sociale de ses utilisateurs, d'où l'utilisation de ce modèle pour analyser et critiquer les résultats.

3.1 Environnement capacitant

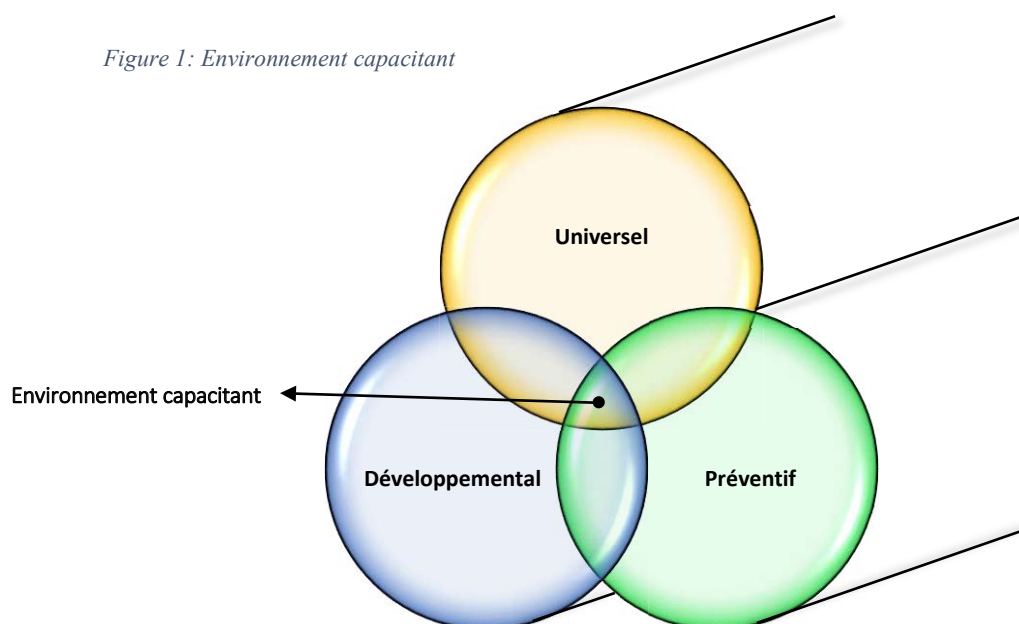
Le travail de Falzon (2013) sur l'environnement capacitant, prend origine dans le champ épistémologique de l'ergonomie et réfère à un concept dynamique et complexe. Il décrit le concept selon trois volets différents, la prévention, l'universalité et le développement, qui contribuent chacun à la performance globale de la personne dans un contexte d'activité durable (Falzon, 2008). Force est de constater que cette notion de vision universelle de l'environnement permet d'envisager, de concevoir et de construire des bâtiments qui peuvent convenir au plus grand nombre d'utilisateurs possible et qu'il est applicable aux environnements domiciliaires.

Dans sa proposition, Falzon (2008) introduit le modèle développemental de Sen (1998). Plus précisément, il utilise le concept des capacités qui est l'ensemble des capacités fonctionnelles d'un individu quelle qu'en soit leur mobilisation réelle. Dans cet ordre d'idée, il souligne que l'objectif des autorités publiques devrait être d'offrir une authentique liberté de choix et une possibilité égale de se développer personnellement, à tous les stades de la vie, en optimisant l'accès aux capacités réelles de chaque individu (Sen, 1999 cité dans Falzon, 2008). En l'occurrence, sachant que l'individu se développe constamment et est en constant processus de changement tout au long de son existence, il est erroné de considérer la personne selon une perspective instantanée (Falzon, 1996). Ainsi, la création d'environnements qui sont évolutifs, adaptables et qui répondent

aux besoins de tous les utilisateurs, peu importe leur sexe, leur âge, leurs caractéristiques anthropométriques et leur culture, optimise l'utilisation intégrale des capacités de l'utilisateur. Par ailleurs, ces constats concordent avec la participation sociale qui est optimisée par l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux (Fougeyrollas et al., 1998). Dans cet ordre d'idées, il pourrait être juste de considérer les volets de l'environnement capacitant comme des facilitateurs à la participation sociale. Un environnement qui répond à chacun de ces volets serait ainsi en cohérence avec l'optimisation de la participation sociale des aînés.

Enfin, dans le cadre de ce projet, l'environnement capacitant est idéalisé comme un fil conducteur qui perdure à travers le temps et qui se retrouve à la rencontre des trois volets, soit préventif, universel et développemental. Une représentation de cette vision est présentée à la Figure 1.

Figure 1: Environnement capacitant



3.1.1 Volet préventif

Du point de vue de la prévention, un environnement est considéré comme préventif s'il ne porte pas préjudice à ses utilisateurs. Ce faisant, il se doit de préserver les capacités actuelles et favoriser les capacités futures en permettant l'identification et la détection des risques pour la sécurité, en éliminant ou en diminuant les exigences pouvant entraîner des déficiences au long cours et/ou des effets psychologiques qui seraient négatifs tel que le stress (Falzon, 2008). En ce sens, l'environnement qui est préventif vise le confort et la santé des utilisateurs qui y évoluent.

Selon Falzon (2005), l'un des meilleurs moyens pour respecter la sécurité et la fiabilité d'un système est d'inclure les futurs utilisateurs et les concepteurs durant toutes les étapes de la création et de la mise en œuvre d'un projet.

3.1.2 Volet universel

En regard du volet de l'universalité, il est question d'un environnement qui considère les différences interindividuelles telles que l'âge, le genre, les caractéristiques anthropométriques, la culture, etc. et qui compense ainsi les déficiences qui découlent, entre autres, du vieillissement, de la maladie ou d'incapacités. En l'occurrence, un environnement universel prévient l'exclusion et favorise l'intégration et la reconnaissance sociale (Falzon, 2008). Plus précisément, il est primordial de créer des environnements qui sont accueillants et qui prennent en considération l'évolution des utilisateurs à travers le temps (Falzon, 2005). En effet, il faut s'assurer que l'environnement demeure optimal à long terme en instaurant des environnements qui sont non seulement adaptés, mais principalement adaptables, dans l'optique où un environnement adapté vise une solution figée dans le temps et statique, découlant d'une approche particulariste qui est contradictoire avec l'approche universelle (Falzon, 1996).

3.1.3 Volet développemental

Le volet développemental d'un environnement capacitant concerne le développement de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances pour optimiser l'étendue des possibilités d'action et la liberté de choix par rapport aux tâches à accomplir et la manière de les accomplir. Ce volet réfère à l'autonomie de la personne, par sa contribution à son développement cognitif et à son apprentissage (Falzon, 2008). Un tel environnement procure un « juste défi »¹ pour ses utilisateurs.

¹ Qui exige ni trop peu de compétences, ce qui entraînerait l'ennui et l'apathie, ni trop de compétences, qui entraînerait l'anxiété et le sentiment d'être submergé (Rebeiro & Polgar, 1999).

4. MÉTHODE

Considérant qu'un processus de recherche devrait toujours être abordé de façon rigoureuse, systématique et reproductible selon Polit et Beck (2012), il devient pertinent de justifier et de décrire avec précision la méthode qui guide cet écrit. Ainsi, la section suivante présente une définition de l'étude de portée et ses fondements, ainsi que les différentes étapes de la recherche menée.

4.1 Étude de portée

Dans le cadre de cet essai, l'approche méthodologique déterminée pour répondre à la question de recherche est l'étude de portée. Cette approche, utilisée pour résumer la littérature disponible sur un sujet en particulier, a connu une croissance importante depuis le début des années 2000. Celle-ci a pour but de faire l'état des connaissances grâce à une cartographie des concepts clés en un temps plus écourté que ce qui pourrait être prévu pour la production d'une revue systématique (Arksey & O'Malley, 2005). Aussi, alors que la revue systématique a pour objectif de résumer les meilleurs résultats de recherche sur une question spécifique, l'étude de portée quant à elle fournit un aperçu d'un sujet large (Arksey & O'Malley, 2005; Campbell Collaboration, 2013). En effet, sachant que le sujet à l'étude est peu répertorié et que la question de recherche n'est pas aussi précise que ce qui pourrait être retrouvé dans une revue systématique, il est d'autant plus pertinent d'utiliser cette méthode pour favoriser une synthèse rigoureuse des connaissances actuelles sur le sujet.

Il est à noter que bien qu'il n'y a, à ce jour, pas de définition universelle de ce qu'est précisément une étude de portée et que chaque auteur l'interprète à sa façon, une forte tendance réfère aux travaux de Arksey et O'Malley (2005). Selon ces auteurs, cette approche viserait quatre objectifs principaux : 1) donner un aperçu général d'un domaine de recherche; 2) déterminer la faisabilité, la pertinence et/ou les coûts de réalisation d'une future revue systématique; 3) proposer une synthèse et publier des résultats de recherche; et 4) identifier les lacunes dans la littérature existante. Il est à noter que l'étape optionnelle proposée par Arksey et O'Malley (2005), soit la consultation d'un acteur externe pour des suggestions de références supplémentaires ou d'idées complémentaires, ne sera pas utilisée dans le cadre de la méthode présente. L'étude de portée

réalisée dans le cadre de cette recherche portera sur le premier et le troisième objectif de Arksey et O'Malley (2005). Ces derniers ont été ciblés afin de répondre à la question de recherche.

4.2 Étapes de la démarche

Les sous-sections suivantes visent à décrire les étapes de l'étude de portée réalisée. Plus précisément, le processus de recherche se divise en cinq étapes qui permettront de répondre à la question de recherche grâce à l'organisation et l'analyse critique des données recueillies. Les étapes réalisées sont basées sur les travaux de Daudt et ses collaborateurs (2013) ainsi que Levac et ses collaborateurs (2010) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017) qui révisent les six étapes de Arksey et O'Malley (2005) (Peterson, Pearce, Ferguson, & Langford, 2017).

4.2.1 Identifier la question de recherche

Tout d'abord, identifier la question de recherche permet de diriger les étapes à suivre en spécifiant la nature de la recherche. Celle-ci doit être relativement générale afin de permettre une couverture des concepts plus large (Arksey & O'Malley, 2005). Toutefois, Levac et ses collaborateurs recommandent que la question soit expliquée clairement pour que la population visée, les principaux concepts et les résultats escomptés en ressortent pour clarifier l'orientation de l'étude (Levac et al., 2010). Ainsi, la question qui sous-tend cet écrit est la suivante : en quoi l'habitat intergénérationnel constitue-t-il une avenue prometteuse pour optimiser la participation sociale des personnes âgées au Québec actuellement? Ainsi, les objectifs de la recherche sont plus précisément de : 1) identifier les modèles d'habitat intergénérationnel existants et émergents dans les pays industrialisés, 2) analyser si les modèles d'habitation étudiés respectent les critères d'un environnement capacitant pouvant favoriser la participation sociale et 3) explorer la pertinence et la faisabilité d'implanter des modèles d'habitation intergénérationnels au Québec.

4.2.2 Identifier les études pertinentes

Cette étape qui consiste à identifier les études pertinentes permettra aussi d'élaborer la direction de la recherche, par la détermination des sources utilisées, des termes priorisés, des dates incluses, des langues, etc. (Arksey & O'Malley, 2005). Plus précisément, la recherche sera limitée aux écrits en français et en anglais. De plus, il n'y aura pas de limites au niveau de la date de publication afin d'élargir au maximum l'étendue des résultats. Pour ce qui est des sources de données, les bases de données spécialisées utilisées sont : *Academic Search Complete*, *Art & Architecture Source*, *CINAHL with Full Text*, *eBook Academic Collection (EBSCOhost)*, *MEDLINE with Full Text*, *Psychology and Behavioral Sciences Collection*, *PsycINFO*, *SocINDEX* et l'outil de découverte de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières. D'autant plus, une recherche dans *Google Scholar*, ainsi qu'une recherche manuelle dans les listes de références des écrits pertinents seront effectuées. Le nombre élevé de bases de données utilisé s'explique par le manque de littérature sur le sujet concerné par l'étude présente. Ainsi, en incluant un maximum de bases, qu'elles incluent des articles de journaux québécois, des sciences de la santé ou des sciences sociale ou humaine, leur pertinence est telle qu'elle permettra d'optimiser les résultats de la recherche. Dans le cas des mots-clés utilisés, la formule suivante est utilisée : (intergenerational or trans-generational or multi-generational or inter-generational) AND (home or hous* or dwelling or residenc* or property) NOT (famil*).

4.2.3 Sélection des articles

Dans le cas de la sélection des études, cette étape implique de déterminer les critères d'inclusion et d'exclusion qui permettront de trier les écrits à savoir s'ils seront conservés ou non pour la présente étude (Arksey & O'Malley, 2005). Ainsi, les articles retenus devront aborder des habitats intergénérationnels, soit des résidences qui abritent plus d'une génération indépendamment des liens de sang. Cette décision découle des nombreuses mutations des structures familiales qui diminuent l'aide informelle de l'environnement familial, d'où l'intérêt de se concentrer sur des solutions externes à la famille afin de compenser l'isolement des aînés. C'est pourquoi, le mot clé « famil* » a été exclu des recherches.

4.2.4 Organiser les données

La quatrième étape consiste en l'extraction des informations. Pour ce faire, un premier tableau d'extraction a permis de cerner le type d'article, le pays concerné et la profession ou le

domaine des auteurs pour chaque article sélectionné. Par la suite, un deuxième tableau d'extraction a permis de résumer les thèmes abordés dans chacun des articles, le tout divisé selon les volets de l'environnement capacitant. Ainsi, les principales catégories retenues pour les mise sur pied des tableaux permettront la classification, la consultation et l'analyse des données (Arksey & O'Malley, 2005).

4.2.5 Analyse des données

À cette étape-ci, les données seront analysées à l'aide des concepts de l'environnement capacitant, du cadre conceptuel défini dans la section précédente. Une telle analyse permettra de donner un aperçu de la littérature présente dans les bases de données et moteur de recherche choisi (Arksey & O'Malley, 2005). En effet, les écrits sélectionnés seront analysés afin de déterminer s'ils correspondent effectivement à des environnements capacitant tel que défini dans la section du cadre conceptuel. Ainsi, ils seront critiqués et si possible, associés au volet préventif, au volet universel et au volet développemental.

4.3 Considération éthique

Sachant que la présente recherche n'est pas menée auprès de sujets humains, et que les résultats découleront d'une analyse de la littérature présente dans les bases de données, aucune certification éthique n'a été nécessaire pour réaliser cette étude.

5. RÉSULTATS

Dans la section suivante, les résultats de l'étude de portée seront présentés. En effet, le processus de sélection des articles sera d'abord énoncé, puis, l'habitat intergénérationnel sera défini dans son ensemble avant d'être approfondie en cohérence avec les axes de l'environnement capacitant.

5.1 Description de l'échantillon

5.1.1 Sélection des articles

La sous-section suivante présente le processus de sélection des articles retenus pour l'étude. Il est possible de se référer à la Figure 2 pour le résumé des étapes de la sélection des articles.

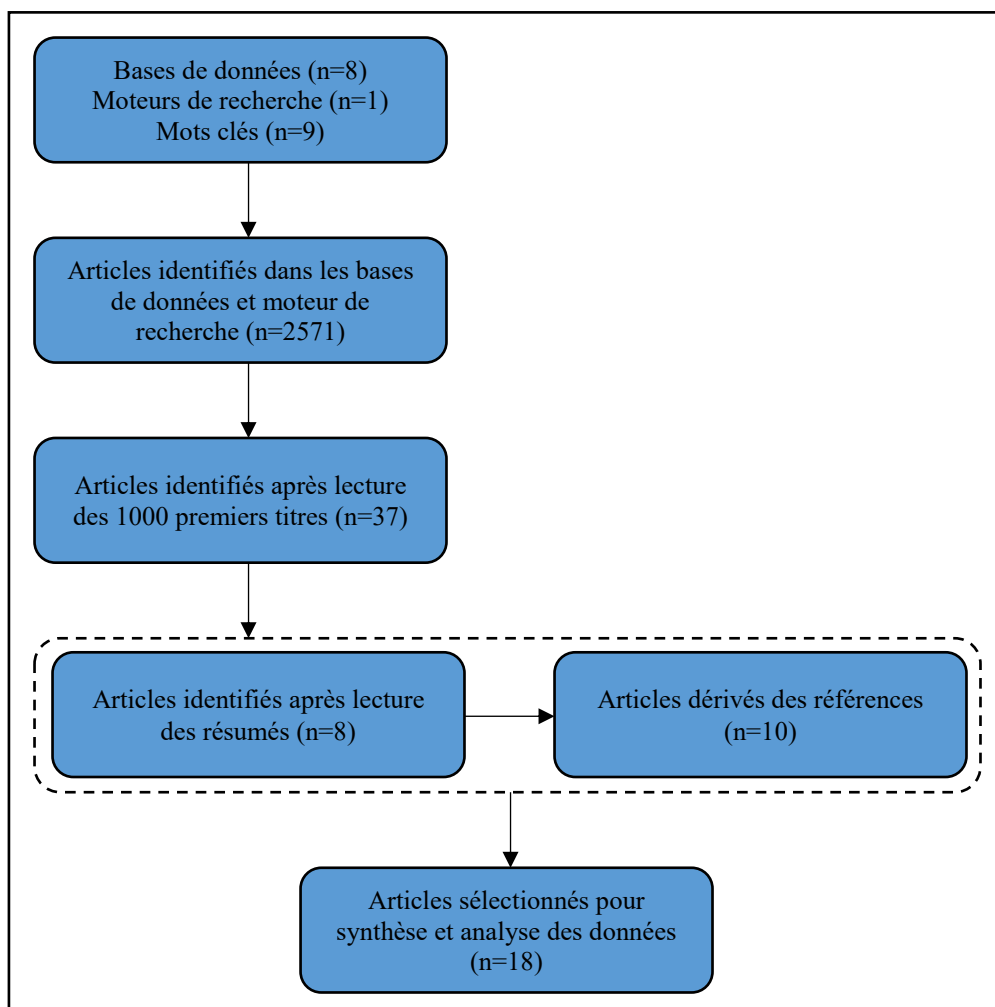


Figure 2 Processus de sélection des articles

Au total, 18 articles ont été choisis pour tenter de répondre à la question de recherche. Pour ce faire, plus de 2 000 résultats ont été obtenus dans les bases de données et moteur de recherche. Toutefois, considérant l'ampleur du nombre de titres obtenus, la procédure de sélection des titres a été ajustée. Plus précisément, constatant une diminution importante de titres répondant aux critères d'inclusion et d'exclusion après la lecture des 400 premiers titres, la décision de lire seulement les 1 000 premiers titres a été prise par souci d'efficacité et pour tenir compte des contraintes de temps reliées à la réalisation de cette recherche.

Par la suite, plusieurs articles ont dû être écartés de la sélection suivant la lecture du résumé. Les principales raisons de ces exclusions étaient l'emphase mise sur l'aspect familial, la cohabitation sans la mention du concept intergénérationnel, l'intérêt pour le concept intergénérationnel sans la mention de la cohabitation. Enfin, tel que prévu dans la méthodologie, une recherche dans les listes de référence des articles sélectionnés a été effectuée afin d'étoffer les résultats, ce qui a permis d'ajouter dix autres articles considérés.

5.1.2 Description des articles retenus

Le tableau 1 présente une description globale des 18 articles retenus pour cette étude. Les informations présentées sont les auteurs, la date de publication, le titre, le type d'article, le ou les pays concernés par l'écrit, ainsi que le domaine d'étude ou de profession du ou des auteurs.

Tableau 1.
Description des articles sélectionnés

Auteurs (année)	Titre	Type d'article	Pays concernés	Professions/ domaines des auteurs
Altus & Mathews (2000)	Examining satisfaction of older home owners with intergenerational homesharing	Étude descriptive simple	États-Unis	Gérontologie
Bouma & Voorbij (2009)	Factors in social interaction in cohousing communities	Revue littéraire et étude descriptive qualitative	Pays-Bas	Ergonomie et domotique
Choi & Paulsson (2011)	Evaluation of common activity and life in swedish cohousing units	Étude descriptive simple	Suède	Sociologie et psychologie
Coele (2014)	Co-housing and intergenerational exchange: Exchange of housing equity for personal care assistance in intentional communities	Article de littérature grise	Royaume-Uni	Sociologie
Cushing & Van Vliet (2016)	Intergenerational communities as healthy places for meaningful engagement and interaction	Revue de littérature	États-Unis	Architecture

Firsova, Ghassem-Zadeh, Messi & Moret (2011)	An intergenerational neighborhood: Between utopia and reality	Étude descriptive simple	Suisse	Médecine
Guffens (2006)	Où vivre ensemble? : Étude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées	Étude de cas	Belgique	Gérontologie
Kennedy (2010)	The city of 2050 - an age-friendly, vibrant, intergenerational community	Article de journal	États-Unis	Aménagement urbain, écologie sociale
Labit (2013b)	L'habitat solidaire intergénérationnel: Mythe et réalité en France et en Allemagne	Opinion d'expert	France et Allemagne	Sociologie
Labit (2013a)	Habiter et vieillir en citoyens actifs: Regards croisés France-Suède.	Article de revue	France et Suède	Sociologie
Labit (2015)	Self-managed co-housing in the context of an ageing population in Europe	Revue de littérature	Allemagne, Angleterre et Suède	Sociologie
Labit & Dubost (2016)	Housing and ageing in France and Germany: The intergenerational solution	Étude de cas	France et Allemagne	Sociologie
Lee (2006)	Charles Durrett on how 'intentional community' can help us get this aging thing right	Article de journal (entrevue)	États-Unis	Architecture
Sánchez, García, Diaz & Duaigües (2011)	Much more than accommodation in exchange for company: Dimensions of solidarity in an intergenerational homeshare program in Spain	Étude descriptive simple	Espagne	Sociologie
Scott Hunt (2007)	Co-housing for stages of an aging Britain	Étude transversale	Royaume-Uni	Sociologie
Thomas, & Blanchard (2009)	Moving beyond place: Aging in community	Article de journal	États-Unis	Droit
Vermeersch & Cambon (2011)	Aging in self-managed housing	Article de revue électronique	France	Gérontologie
Watson (2016)	Aging in community: How an older couple helped launch a new multi-generational ecovillage neighborhood	Article de littérature grise	États-Unis	Sociologie urbaine

De ce tableau, il est possible de constater qu'un grand nombre d'études proviennent des pays d'Europe (12), soit l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Aucune étude ne provient du Canada, et six proviennent des États-Unis. Ce faisant, une diversité de pays industrialisés est représentée dans cette étude. Enfin, trois articles sont en français ce qui permet de valider le vocabulaire et de comparer les concepts de l'anglais au français afin de confirmer les termes utilisés dans l'étude. D'un autre côté, aucun article n'est écrit par des auteurs du champ de l'ergothérapie alors qu'un nombre important de disciplines sont identifiés dans les autres articles (architecture, droit, gérontologie, service social et sociologie). Ainsi, il est intéressant de noter la diversité de disciplines qui s'intéressent à ce thème.

5.2 Organisation des données

Afin de répondre à la question de recherche et d'organiser les données découlant des articles sélectionnés, les principaux thèmes ont été déterminés. Le Tableau 2 présente les thèmes abordés pour chacun des articles retenus, classés selon les volets de l'environnement capacitant de Falzon (2008).

Tableau 2. *Principaux thèmes abordés*

Volets de l'environnement capacitant	Préventif					Développemental			Universel	
Thèmes	Aménagements physiques	Entraide	Santé	Satisfaction des utilisateurs	Sécurité	Activités communes	Conflits	Interactions sociales	Caractéristiques des utilisateurs	Vieillesse à domicile
Auteurs (année)										
Altus & Mathews (2000)			x	x				x	x	x
Bouma & Voorbij (2009)	x						x	x	x	
Choi & Paulsson (2011)			x	x		x		x	x	
Coele (2014)	x		x							x
Cushing & Van Vliet (2016)										x
Firsova, Ghassem-Zadeh, Messi & Moret (2011)		x								
Guffens (2006)	x	x	x	x		x	x	x	x	x
Kennedy (2010)										x
Labit (2013b)		x		x			x	x	x	
Labit (2013a)										x
Labit (2015)										
Labit & Dubost (2016)				x	x	x	x			
Lee (2006)	x									x
Sánchez, García, Díaz & Duaigües (2011)		x		x				x		x
Scott Hunt (2007)	x	x						x		
Thomas, & Blanchard (2009)								x		x
Vermeersch & Cambon (2011)		x						x		x
Watson (2016)		x		x				x		x

Les thèmes ont été associés aux volets correspondants selon les descriptifs détaillés dans le cadre conceptuel. Certains thèmes auraient pu correspondre à plus d'un volet sachant qu'une continuité est observable entre les caractéristiques de chacun, mais en général ils avaient une tendance vers l'un ou l'autre des volets. Néanmoins, le thème des activités communes a été délibérément disposé à la jonction des volets préventif et développemental, car il répondait également aux critères des deux.

En consultant le Tableau 2, il est possible de noter que le vieillissement à domicile est un thème qui revient souvent et qui est mentionné dans plusieurs articles sélectionnés. De plus, les interactions sociales sont aussi un sujet récurrent et enfin, l'article de Guffens publié en 2006 semble être celui qui aborde le plus grand nombre de thèmes abordés dans cette étude.

Ainsi, dans les sections suivantes, l'habitat intergénérationnel sera défini puis divisé en deux catégories, soit les lieux de vie intergénérationnels et la colocation étudiant-sénior. Les thèmes seront par la suite approfondis en fonction du volet abordé et du type d'habitat intergénérationnel pour permettre une conclusion à savoir si l'habitat intergénérationnel répond aux critères de l'environnement capacitant de Falzon (2008).

5.3 Habitation intergénérationnelle

L'habitat intergénérationnel qui est de plus en plus populaire pourrait diminuer l'isolation des aînés et renforcer les liens sociaux entre les différentes générations (Labit & Dubost, 2016). Ce concept peut prendre plusieurs acceptions, d'où le besoin de le définir davantage afin d'encadrer le type d'habitat intergénérationnel dont il sera question dans cette étude. En effet, les « sociétés ont toujours été intergénérationnelles, dans le sens où elles voyaient coexister différentes générations et où les solidarités familiales ne posaient pas de question » (Guffens, 2006, p. 15). En l'occurrence, l'habitat intergénérationnel traite d'un toit sous lequel plus d'une génération peuvent cohabiter (Martin-Caron & Comeau, 2013).

Ce faisant, il ne faut pas confondre les concepts intergénérationnel et multigénérationnel, ce dernier s'adressant à l'allure actuelle des sociétés, où les besoins de chaque groupe d'âge sont répondus séparément et où les générations sont divisées par âge dans les écoles, les milieux de travail, les milieux résidentiels, etc. (MacCallum et al., 2010 cité dans Cushing & Van Vliet, 2016).

En d'autres mots, la société industrielle cloisonne la vie humaine en trois étapes d'importance et de valeur différentes, soit « la jeunesse qui prépare au travail; la vie adulte, centrale, définie par le travail; et la vieillesse, quand l'individu, ne pouvant plus travailler, prend sa retraite » (Guffens, 2006, p. 15). En l'occurrence, le concept intergénérationnel cherche plutôt à intégrer un engagement significatif entre les générations dans les différents milieux en diminuant les barrières physiques et sociales entre les plus jeunes et les plus âgés (MacCallum et al., 2010 cité dans Cushing & Van Vliet, 2016). Bien qu'il y ait plusieurs façons de répondre à ce critère, il est à noter que les maisons familiales standards où les parents et leurs enfants cohabitent sont exclues, ainsi que les maisons où la famille nucléaire cohabite avec les grands-parents, structure devenue possible suite à l'implantation de la loi de l'aménagement et de l'urbanisme du Québec en 1998.

Or, deux modèles sont davantage cités dans les articles sélectionnés, soit les « cohousing » intergénérationnels, et les colocations étudiant-séniors. Dans le cadre de cette étude, le terme habitat ou habitation intergénérationnelle regrouperont l'ensemble des structures résidentielles où plus d'une génération (non apparentées) demeurent sous le même toit, tel que défini dans les paragraphes précédents. Pour ce qui est des nombreuses appellations telles que « cohousing », cohabitation, coopérative d'habitation, habitat communautaire, communauté intentionnelle, etc., elles seront regroupées sous l'appellation de lieu de vie intergénérationnel. Ce choix permet d'englober l'ensemble des habitations intergénérationnelles et d'éviter les représentations confondantes découlant d'une appellation qui se définit par une structure administrative quelconque. Ainsi, les sections suivantes définissent les deux principaux modèles, puis ils seront analysés et critiqués grâce aux volets de l'environnement capacitant, sachant que la présente étude considère qu'un tel environnement favorise et encourage la participation sociale de ses utilisateurs.

5.3.1 Lieu de vie intergénérationnel

La définition et la provenance de la philosophie derrière les lieux de vie intergénérationnels seront approfondies dans les sections suivantes.

5.3.1.1 Définition

Les lieux de vie intergénérationnels, tels que décrit dans la littérature, consistent en général en un rassemblement de logements privés orientés autour ou près d'une aire commune et de lieux publics, accessibles à tous les utilisateurs pour la participation à des activités tel que le partage de

repas (Bouma & Voorbij, 2009; Choi & Paulsson, 2011; Coele, 2014; Thomas & Blanchard, 2009; Vermeersch & Cambon, 2011). Ce type de bâtiment s'engage même parfois à répondre à un style de vie écologique en limitant les émissions de carbone, en diminuant la consommation d'énergie ou en favorisant l'autosuffisance énergétique ou alimentaire.

De surcroît, l'un des objectifs visés, par exemple, en habitant une coopérative d'habitation est de pouvoir vieillir en communauté, et ainsi limiter les potentiels déménagements à chacune des étapes de la vie (Coele, 2014). En fait, alors que la société semble proposer une solution dichotomique au vieillissement; le vieillissement à domicile d'une part ou l'institutionnalisation en hébergement de longue durée d'autre part, le lieu de vie intergénérationnel se pose comme une alternative en vue d'échapper à l'une ou l'autre de ces options contraignantes prend de l'importance (Thomas & Blanchard, 2009). Dans cet ordre d'idées, ce type d'habitation diffère d'un voisinage standard, car le contexte social est amplifié et l'organisation de l'environnement physique est conçu pour convenir autant aux aînés qu'aux familles avec enfants, afin de favoriser, voire mettre l'emphase sur les échanges entre les individus et la création de liens intergénérationnels (Bouma & Voorbij, 2009; Firsova, Ghassem-Zadeh, Messi, & Moret, 2011).

Souvent, de potentiels utilisateurs s'impliquent intensivement dans le processus de décision et la conception du projet. Les résidents d'un lieu de vie intergénérationnel sont généralement responsables de leur participation aux activités communes et leur engagement dans la vie communautaire est encouragé (Choi & Paulsson, 2011). Actuellement, la majorité des projets de lieux de vie européens sont intergénérationnels, soit environ 80 % en Suède, 66 % en Allemagne et tous les projets britanniques qui sont en cours d'exécution (Labit, 2015).

5.3.1.2 Historique

Dans les années 70, le lieu de vie intergénérationnel correspond à un modèle d'habitation qui voit le jour dans les pays scandinaves alors que les structures familiales sont en changement comparativement aux pays avoisinants. Ce développement découle d'une philosophie de communauté et de solidarité entre les individus, ou les générations si le projet est intergénérationnel. Le Danemark est particulièrement cité comme l'un des premiers pays où ce type de cohabitation aurait pris racine (MacCamant et Durett, 2004; Forbes, 2002, cités dans Labit, 2015). Depuis, les lieux de vie intergénérationnels connaissent un essor dans certains pays

européens, en Amérique du Nord, en Australie et au Japon afin de répondre à de nouveaux besoins (Choi & Paulsson, 2011; Labit, 2015). Le concept aurait été développé par des mouvements féministes et modernistes visant à diminuer les tâches ménagères des femmes au travail. Cette idée avait pour but de pouvoir avoir accès aux mêmes périodes de repos que les hommes après les heures travaillées, afin de promouvoir l'équité des genres (Choi & Paulsson, 2011).

5.3.2 Colocation étudiant-sénior

Une brève description des fondements de la colocation étudiant-sénior est présentée dans la section qui suit.

5.3.2.1 Définition

Alors qu'en Allemagne, la résidence intergénérationnelle est la formule privilégiée, la colocation étudiant-sénior est une avenue davantage mise de l'avant en France, tandis que des associations dans la majorité des grandes villes organisent et supervisent les jumelages (Labit & Dubost, 2016). Ainsi, dépendamment des réalités politiques, économiques, sociales ou culturelles, chacune des structures semblent répondre à différents besoins (Labit, 2013b). Ce faisant, la colocation étudiant-sénior, originaire de l'Espagne, désigne le jumelage d'un étudiant ou d'un jeune adulte avec un aîné afin de partager le domicile de la personne âgée en échange de services ménagers, de compagnie, de sécurité ou simplement d'un loyer (Altus & Mathews, 2000; Labit & Dubost, 2016). En d'autres mots, Gillespie et Sloan (1990, cité dans Altus & Mathews, 2000), décrivent ce concept comme un arrangement dans lequel les individus, généralement non apparentés, partagent une résidence tout en conservant chacun leur espace privé. Une étude analysant les relations entre les utilisateurs de colocation étudiant-sénior a mis en lumière que les propriétaires apprécient le revenu que leur apporte ce partage, mais que ce qui les motive principalement est la compagnie et la sécurité qu'un colocataire leur apporte (Danigelis & Fengler, 1990 cité dans Altus & Mathews, 2000). D'un autre côté, ce ne sont pas que les aînés qui bénéficient d'avantages à participer à ce type de colocation. En effet, l'étudiant ou le jeune adulte qui peine à se loger en raison de l'augmentation des coûts des logements et des appartements, y trouve aussi son compte en cohabitant avec un aîné à faible coût, en échange de services, dépendamment de l'entente (Coele, 2014; Kennedy, 2010; Labit, 2013b).

5.3.3 Volet préventif

Les données identifiées qui suivent permettront de conclure à savoir si les habitats intergénérationnels répondent aux critères du volet préventif de l'environnement capacitant. Dans cet ordre d'idées, les thèmes de l'aménagement physique, de l'entraide et de la satisfaction des utilisateurs seront abordés.

5.3.3.1 Aménagement physique

Un aménagement physique adéquat a le potentiel de réduire les risques pour la santé et favoriser la sécurité et le confort des utilisateurs (Falzon, 2008).

Lieu de vie intergénérationnel

L'une des caractéristiques des lieux de vie intergénérationnels est le souci porté sur l'aménagement physique du bâtiment. À ce sujet, Bouma et Voorbij (2009) avait pour objectif de vérifier l'influence des facteurs physiques d'un projet intergénérationnel sur les interactions sociales des utilisateurs. Ils suggèrent que certains aspects comme la proximité entre les logements, leur position par rapport aux autres résidences autour du lieu de vie, les zones entre les espaces privés et les espaces publics, la surveillance dans la communauté et les corridors partagés affectent les interactions sociales (Abbu-Gazzeh, 1999; Baum & Valins, 1977; Cooper Marcus et Sarkissian, 1986; Durret, 2005; Fleming et al., 1985; Gehl, 1987; Hillier et Hanson, 1984; Williams, 2005; cité dans Bouma & Voorbij, 2009

La disposition physique entre les lieux communs et privés doit non seulement optimiser la rencontre et les interactions sociales (Scott Hunt, 2007; Vermeersch & Cambon, 2011), mais aussi permettre le respect de la tranquillité et du repos de ceux qui le désirent (Guffens, 2006). C'est pourquoi Guffens (2006) suggère de porter une attention particulière à la séparation des aires communes et privées pour diminuer les inconvénients de la vie en communauté tel que le bruit.

Colocation étudiant-sénior

Trouver l'équilibre entre les aires privées et les aires communes dans une colocation étudiant-sénior peut constituer un défi à surmonter pour assurer le succès de ce partenariat à long terme. En effet, selon Coele (2014), il est parfois difficile d'avoir autant de repos que nécessaire, sachant que l'aire de vie est partagée avec de jeunes adultes actifs.

5.3.3.2 *Entraide*

L'entraide entre les résidents des habitats intergénérationnels pourrait supporter un sentiment de sécurité en préservant les capacités actuelles et futures des personnes âgées (Falzon, 2008)

Lieu de vie intergénérationnel

Dans l'étude de Choi et Paulsson (2011), 95,4 % des répondants étaient d'accord pour affirmer qu'il y avait davantage de support mutuel entre les habitants d'un lieu de vie intergénérationnel que dans le reste de la communauté. De même, Labit (2015) rappelle que l'un des principes de la cohabitation est la solidarité et l'assistance mutuelle entre les résidents. Les résultats confirment que l'esprit de communauté des habitats intergénérationnels favorise ces échanges, mais les individus interrogés révèlent que ces échanges sont souvent le résultat d'affinité mutuelle. Ainsi, les gens qui s'entendent ont tendances à davantage s'entraider (Labit, 2015; Labit & Dubost, 2016).

Colocation étudiant-sénior

Labit (2013b) affirme que l'entraide et la solidarité intergénérationnelle observée en colocation étudiant-sénior découle d'une solution « deux en un » alors que l'étudiant ou le jeune travailleur peine à se loger dû aux coûts élevés des appartements dans les grandes villes, entre autres, et que la personne âgée désire une présence dans sa demeure, que ce soit pour la compagnie, la sécurité, le loyer ou les services qu'elle apporte. Dans cet ordre d'idées, l'étude de Altus (2000) suggère que les hommes seraient davantage susceptibles de bénéficier des avantages de ce type de colocation sachant qu'ils sont généralement moins familiers avec les tâches en lien avec la cuisine ou les tâches ménagères, dans les cas où c'était leur femme qui s'occupait de ces activités auparavant.

5.3.3.3 *Satisfaction des utilisateurs*

Bien que la satisfaction soit un concept qui peut englober plusieurs thèmes, la décision de l'inclure dans le volet préventif découle des domaines concernés par les résultats à savoir si les utilisateurs étaient satisfaits ou non de leur situation domiciliaire (sécurité, entraide, compagnie).

Lieu de vie intergénérationnel

Les résultats de l'étude de Choi et Paulsson (2011) indiquent un grand niveau de satisfaction chez les résidents des lieux de vie intergénérationnels étudiés. En effet, les auteurs concluent que les habitations évaluées fonctionnent avec succès alors qu'elles répondent à l'idéologie de communauté intentionnelle, que les résidents sont fiers de leur situation résidentielle actuelle et qu'ils iraient jusqu'à recommander à d'autres d'y adhérer. L'étude exploratoire de Guffens (2006) appuie ces résultats alors que les résidents interrogés rapportent une proportion plus importante d'avantages que d'inconvénients à vivre dans un lieu de vie intergénérationnel. Notamment, « l'intergénérationnel, en allant chercher ce que chaque individu peut apporter, est vecteur du sentiment d'utilité » (Guffens, 2006, p. 67). De ce sentiment découle un rehaussement de l'estime de soi des résidents, qui se sentent davantage intéressants de par la valorisation de leur identité. Labit (2015) suggère aussi que les résidents sont satisfaits de leur milieu de vie, de l'assistance mutuelle qu'il leur procure, ainsi que la sécurité et les liens sociaux qu'ils en retirent.

Les variables qui ont tendances à influencer cette satisfaction sont la condition de santé, l'âge et le type de lieu de vie (Choi & Paulsson, 2011). Plus précisément, moins la santé est bonne, plus la satisfaction en est affectée. Dans le cas de l'âge, les résidents dans la soixantaine sont les plus satisfaits quant à savoir s'ils pensent que leur logement et leur vie sont meilleurs en comparaison avec d'autres individus du même groupe d'âge. Ce résultat pourrait être interprété par la croyance associée à ce groupe d'âge que le lieu de vie intergénérationnel est un bon environnement où vieillir. Puis, davantage de résidents du lieu de vie intergénérationnel croient que leur situation domiciliaire est meilleure qu'auparavant. De plus, davantage de résidents du lieu de vie pour les 40 ans ou plus recommanderaient à d'autres d'y déménager (Choi & Paulsson, 2011). Enfin, Watson (2016), lui-même résident d'un lieu de vie intergénérationnel aux États-Unis rapporte être satisfait d'y être déménagé et de maintenant vivre dans une résidence stimulante où sa femme et lui peuvent compter sur le soutien des voisins plus jeunes (Watson, 2016).

Colocation étudiant-Sénior

L'étude d'Altus et Mathews (2000) avait pour objectif d'examiner la satisfaction des aînés qui s'engageaient dans ce type de colocation intergénérationnelle. Pour ce faire, les auteurs ont interrogé 105 propriétaires grâce à un sondage de 21 questions divisées en cinq dimensions de la

satisfaction de la vie, soit le bien-être, les finances, la santé, les activités de la vie quotidienne et les activités sociales. Les résultats de cette étude quantitative suggèrent que les propriétaires sont bénéficiaires de ce modèle de colocation intergénérationnelle. En effet, 94 % des réponses au questionnaire indiquent que la vie des personnes âgées s'est améliorée ou est demeurée la même suite à la participation au partenariat (Altus & Mathews, 2000). Aussi, les aînés plus âgés ont rapporté une plus grande satisfaction dans les dimensions de la santé, du bien-être et des activités sociales, en comparaison aux propriétaires plus jeunes qui rapportaient davantage de bénéfices financiers à cette colocation (Altus & Mathews, 2000). De leur côté, Labit et Dubost (2016) ont conduit des entrevues semi-structurées auprès de sept membres d'une organisation qui supervise ce type de jumelage intergénérationnel. Les femmes âgées interrogées mettent l'accent sur l'importance pour elles d'avoir une présence rassurante à leur domicile et un sentiment de sécurité que la colocation leur apporte (Labit & Dubost, 2016). Toutefois, toutes deux appréhendaient un besoin d'intimité ou les dérangements potentiels. Néanmoins, les motivations à participer à ce partage sont multiples. L'une d'entre elles mentionne sa curiosité et son désir d'apprendre et d'interagir avec des individus plus jeunes alors que l'autre, était empathique envers les difficultés à se loger des plus jeunes (Labit & Dubost, 2016). En fait, pour les membres de l'habitat, la clé du succès de leurs partenariats était l'implication de l'association autant au début du pairage que tout au long de la colocation, facilitant la résolution de conflits ou l'organisation d'événement entre les différents membres (Labit & Dubost, 2016).

L'étude de Sánchez et ses collaborateurs (2011) ayant pour objectif d'évaluer la solidarité entre des membres d'un programme de pairage intergénérationnel en Espagne, indique que 93,2 % des personnes âgées interrogées rapportent que leur participation au programme est bénéfique, principalement grâce aux services reçus en lien avec les soins personnels. De même, 94 % des aînés indiquent qu'ils ont aussi donné aux colocataires étudiants, particulièrement sous forme de support émotionnel et des soins personnels. Ainsi, les résultats suggèrent une réciprocité entre les personnes âgées et les étudiants et que l'aide est mutuel (Sánchez, García, Díaz, & Duaigües, 2011).

5.3.3.4 Conclusion

Les résultats énoncés précédemment suggèrent que l'habitat intergénérationnel répond aux critères du volet préventif de l'environnement capacitant de Falzon (2008) et que dans cette optique, il pourrait avoir le potentiel de favoriser la participation sociale de ses utilisateurs âgés. L'atteinte de ce volet sera discutée plus en profondeur dans la discussion.

5.3.4 Volet universel

Les données suivantes visent à mettre en lumière si les habitats intergénérationnels répondent partiellement ou complètement aux critères du volet universel de l'environnement capacitant de Falzon (2008) en décrivant les caractéristiques des utilisateurs de ces milieux de vie.

5.3.4.1 Utilisateurs

Plusieurs articles sélectionnés énoncent les caractéristiques des utilisateurs des habitats intergénérationnels et ces données ont le potentiel de déterminer si ces milieux de vie sont réellement inclusifs.

Lieu de vie intergénérationnel

L'étude de Choi et Paulsson (2011) basée sur 242 questionnaires complétés par des résidents de lieux de vie en Suède, dont quatre étaient réservées aux 40 ans et plus, et huit étaient intergénérationnelles souligne que davantage de femmes que d'hommes les utilisent, et qu'ils sont plus nombreux à être célibataires. Ces résultats sont en concordance avec l'étude de Guffens (2006) qui rapportent que 19 des 20 résidents rencontrés dans le cadre de leur étude exploratoire s'avéraient être des femmes. La proportion réelle n'est pas indiquée, mais l'auteur confirme qu'il y a davantage de femmes qui ont choisi ce lieu de vie, découlant de la solitude engendrée par le décès du conjoint, ou de l'intérêt plus marqué qu'elles ont pour les enfants (Guffens, 2006). Labit (2015) mentionne aussi que les femmes, célibataires, et qui sont plus limitées financièrement que les hommes, se retrouvent en plus grand nombre dans les lieux de vie intergénérationnels.

De plus, les utilisateurs sont généralement des individus en santé et instruits, dont une importante proportion sont ou ont été des travailleurs de domaines sociaux, de l'éducation ou de la santé (Choi & Paulsson, 2011; Labit, 2015). Au contraire, l'étude de Guffens (2006) rapporte une grande variété au niveau socioculturel des résidents des six lieux de vie intergénérationnels

analysés. Aussi, les résultats indiquent que toutes les variables, soient les caractéristiques sociodémographiques (genre, âge, colocation, temps depuis l'arrivée), la grandeur du logement, et le type de coopérative d'habitation (40 ans et plus ou intergénérationnel) affectaient significativement la participation aux activités communes des résidents (Choi & Paulsson, 2011). Les exceptions sont la condition de santé et le niveau d'éducation. En résumé, les femmes, les personnes plus âgées, les individus vivant seuls, les résidents depuis trois à sept ans, les résidents vivant dans de plus petits logements et ceux demeurant dans les lieux de vie pour les 40 ans et plus tendent à participer davantage aux activités communes. Le fait que les résidents de lieux de vie pour les 40 ans et plus participent davantage aux activités communes pourrait être expliqué par le fait que les utilisateurs plus âgés ont plus de temps libre et moins de chance d'être à l'emploi (Choi & Paulsson, 2011).

Les principales motivations des utilisateurs à déménager dans une coopérative d'habitation, d'après des sondages antérieurs à l'étude de Choi et Paulsson (2011), seraient la sécurité, la participation à des activités communes et la préférence pour l'idéologie derrière la cohabitation (Choi & Strid, 2011, cité dans Choi & Paulsson, 2011). L'étude exploratoire de Guffens (2006) met aussi en lumière les motivations qui ont poussé les utilisateurs de six lieux de vie intergénérationnels analysés en Belgique à intégrer un lieu de vie intergénérationnel. En connaissance de cause, les résultats suggèrent que les motivations ne sont pas nécessairement axées sur le concept d'habitation intergénérationnelle, mais plutôt sur ce qui en découle. En l'occurrence, les principales motivations rapportées sont : rompre la solitude et l'ennui, se sentir en sécurité, diminuer certaines inquiétudes en raison de problèmes de santé, rassurer les enfants et côtoyer une mixité d'âges. Ainsi cette dernière raison n'est pas la principale et ce pourrait être expliqué par le fait que la majorité des utilisateurs n'avaient en fait jamais entendu parler du concept d'intergénérationnel avant d'y déménager (Guffens, 2006).

Enfin, Bouma et Voorbij (2009) précisent l'importance de sélectionner consciencieusement les futurs utilisateurs d'une coopérative d'habitation en lien avec leurs valeurs, leurs comportements et leurs désirs d'implication dans les activités. Ces éléments peuvent être vérifiés par entrevue, entre autres, de la même façon qu'un propriétaire rencontre les futurs locataires avant de leur faire signer un bail. Toutefois, il est difficile de refuser un individu intéressé à payer un

loyer qui ne semble pas intéressé par la philosophie communautaire du bâtiment, en raison de contraintes financières. En effet, les lieux de vie intergénérationnels, dont le budget est souvent serré ne peut pas toujours se permettre de prioriser un logement vacant, au détriment de favoriser l'esprit de communauté par un recrutement consciencieux de ses utilisateurs. L'étude de Labit et Dubost (2016) appuie cette idée qu'il faut être prudent lors de la sélection des résidents afin de cerner les motivations de ceux qui veulent participer au projet et ainsi favoriser la solidarité intergénérationnelle, aspect qui ne peut pas être imposé, mais qui se développe progressivement. Aussi, Bouma et Voorbij (2009) rapportent que les individus avec des incapacités au niveau des interactions sociales ne correspondent pas avec le mouvement de cohabitation alors que ce dernier mise sur des attitudes pro-communauté et pro-socialisation. Ainsi, selon ces auteurs, la cohabitation ne s'applique qu'à ceux qui ont les habiletés sociales nécessaires (Bouma & Voorbij, 2009).

Colocation étudiant-sénior

Selon l'étude de Labit (2013b) comparant les structures d'habitation intergénérationnelles en France et en Allemagne, les jeunes seraient davantage désireux de participer à une colocation étudiant-aîné que les personnes âgées. Cet écart, qui se traduit par une proportion plus grande de demandeur de logement que d'offre de location, pourrait s'expliquer par une hésitation des personnes âgées à partager leur espace privé (Labit, 2013b; Labit & Dubost, 2016). De plus, tel que relevé pour les lieux de vie intergénérationnels décrits antérieurement, il semble qu'un nombre plus élevé de femmes participeraient à ce type de colocation que d'hommes (Altus et Mathews, 2000).

5.3.4.2 Conclusion

En regard au volet universel de l'environnement capacitant de Falzon (2008), les résultats suggèrent une atteinte partielle des critères pour les habitats intergénérationnels, sachant que l'adaptabilité des milieux de vie est peu abordée dans les écrits. Toutefois, une grande mixité d'individus est incluse quant à l'âge et au sexe. Néanmoins, les données se rapportant aux caractéristiques anthropométriques des utilisateurs sont presque inexistantes et cet aspect demeure peu exploré. Une analyse plus approfondie de l'atteinte de ce volet est disponible dans la discussion.

5.3.5 Volet développemental

Les données identifiées dans la section suivante visent à déterminer si les habitats intergénérationnels ont le potentiel pour favoriser la participation sociale par la réponse complète ou partielle au volet développemental. Plus précisément, il est considéré, dans le cadre de cette étude, que les interactions sociales ainsi que les activités communes sont en mesure de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences ou connaissances.

5.3.5.1 Interaction sociale

Les interactions sociales entre les utilisateurs favorisent les échanges de connaissances et permettent de briser certaines barrières entre les générations. Dans cet ordre d'idées, en réduisant l'âgisme, le potentiel d'action des personnes âgées est maintenu et la liberté de choix est encouragée (MFA, 2012a).

Lieu de vie intergénérationnel

La cohabitation peut fournir un réseau social aux utilisateurs des lieux de vie intergénérationnels (Brenton, 1998; Torres-Antonini, 2001; Williams, 2005, cité dans Bouma & Voorbij, 2009). En fait, même si les activités encouragent les interactions sociales, une grande part de ces interactions découle de rencontre informelle (rencontre improvisée dans un couloir, dans un jardin, durant un repas, etc.) Ce faisant, le lieu de vie intergénérationnel est un catalyseur qui sert de pont entre les générations, sans toutefois les forcer (Guffens, 2006).

D'un autre côté, l'étude de Labit (2013b) rapporte que la solidarité entre les générations n'est pas toujours évidente, dans les deux lieux de vie intergénérationnels en Allemagne. En effet, même si les aînés déclarent bénéficier d'un sentiment de sécurité et ne pas ressentir d'isolement, ils révèlent tout de même une déception concernant la création de liens avec les plus jeunes résidents (Labit, 2013b). Il semble qu'il faille considérer que les emplois du temps sont différents et que les personnes âgées ont généralement plus de temps libre que les travailleurs, les parents, etc., ce qui limite les rencontres spontanées. Des projets allemands indiquent que les rencontres seraient majoritairement orientées entre les individus de mêmes générations (Labit, 2013b; Labit & Dubost, 2016). Néanmoins, les résidents rapportent que l'entraide et les échanges de service entre les générations sont fréquents (Labit, 2013b).

De surcroît, il faut aussi considérer la notion de conflit lorsqu'il est question de cohabitation (Labit, 2013a, 2013b, 2015). En effet, l'étude de Labit (2013b) souligne que certains doutent d'un renforcement réel du lien intergénérationnel engendré par les habitats intergénérationnels et révèle davantage des témoignages de frictions et ce, particulièrement entre les enfants et les seniors (Dehan, 2007 ; Eckardt, 2006 cité dans Labit, 2013b). Or, les résidents des lieux de vie intergénérationnels allemands remarquent l'importance de traiter les conflits le plus rapidement possible pour éviter qu'ils ne dégèrent et affectent la vie commune. Dans cet ordre d'idées, le recours à une médiation professionnelle peut être nécessaire et bénéfique à la résolution de problèmes entre les résidents ou au sein de l'administration. D'un autre côté, ce genre de sollicitation engendre des coûts et c'est pourquoi un système interne peut aussi être mis en place afin que les résidents jouent le rôle de tiers-médiateurs eux-mêmes (Labit, 2013b).

Colocation étudiant-sénior

L'étude de Labit et Dubost (2016) souligne le désir d'une participante d'apprendre et d'interagir avec les plus jeunes et décrivait cet attrait comme une curiosité intellectuelle. Néanmoins, aucun autre article n'aborde les interactions sociales entre les aînés et les étudiants de ce type de colocation.

5.3.5.2 Activités communes

La participation à des activités communes a le potentiel de maintenir certaines habiletés ou encore d'en développer de nouvelles. Tout dépend du type d'activités ou de l'implication des utilisateurs dans ces activités.

Lieu de vie intergénérationnel

La participation à des activités communes dans un lieu de vie intergénérationnel, ainsi que le sentiment de communauté sont des concepts complémentaires. En effet, l'un a le potentiel de favoriser l'autre, ce qui encourage le partage, la confiance et l'appartenance à un groupe. Choi et Paulsson (2011) ont évalué les activités communes et la qualité de vie des résidents de coopératives d'habitation en Suède afin d'en vérifier le fonctionnement. La fréquence de participation à sept types d'activités communes a été mesurée, soit le partage de repas, les réunions autour d'un café, les réunions du comité d'organisation, l'exercice physique, le jardinage, les activités de loisirs communes et les autres activités. Les résultats démontrent que l'activité la plus appréciée et la plus

fréquente est le repas commun suivi d'un café. En effet, le partage d'un repas serait à l'essence du vivre ensemble et se tiendrait soit tous les jours ou plusieurs jours par semaine dans les lieux de vie concernés. Les avantages sociaux et pratiques, soit l'économie de temps et d'argent et l'engagement dans des interactions sociales, caractérisent cette activité qui est considérée comme la plus importante (Choi & Paulsson, 2011).

Dans le même ordre d'idées, Labit (2015) rapporte que la majorité des individus interrogés impliqués dans des lieux de vie intergénérationnels participent à des groupes de cuisine et apprécient partager des repas, ce qui encourage selon eux la cohésion du groupe. D'autres participent à des réunions et des activités de groupe telles que du Tai Chi, du chant, de la méditation, des barbecues, etc. Certaines de ces activités sont mêmes ouvertes aux individus qui ne résident pas sur les lieux, ce qui permet de créer des liens avec d'autres habitations intergénérationnelles ou avec le voisinage (Labit, 2015).

Colocation étudiant-Sénior

L'étude de Labit et Dubost (2016) indique qu'une des participantes appréciaient partager des repas, aller au cinéma ou prendre des marches. Un autre participant rapportait pour sa part écouter la télévision et discuter de l'actualité en soirée. Autrement, peu d'articles abordaient les activités partagées entre les aînés et les étudiants dans ce type de colocation.

5.3.5.3 Conclusion

Peu de résultats appuient le volet développemental de l'habitat intergénérationnel, et encore moins pour la colocation étudiant-sénior. Ainsi, il serait juste de dire que l'habitat intergénérationnel gagnerait à développer davantage d'activités qui favorisent l'apprentissage, le partage de connaissances et l'acquisition de nouvelles habiletés chez ses utilisateurs afin d'encourager leur participation sociale. La discussion permettra d'approfondir l'atteinte de ce volet.

5.4 Limitation du modèle

Le troisième objectif de cet écrit, soit d'explorer la pertinence et la faisabilité d'implanter des modèles d'habitation intergénérationnelle au Québec actuellement, a mis de l'avant certaines limites quant au modèle de l'environnement capacitant. En effet, l'analyse des différences entre la

France qui peine à implanter de nouveaux projets d'habitation intergénérationnelle en comparaison avec la Suède, l'Allemagne ou le Danemark où ce type de projets est en expansion réelle, force à constater que l'appui des villes et des gouvernements par des politiques et des programmes de soutien a le potentiel de favoriser le succès de tels projets d'habitation novateurs (Guffens, 2006; Kennedy, 2010; Labit, 2013a, 2013b, 2015; Labit & Dubost, 2016).

5.4.1 Aspect organisationnel

La création de projets d'habitation intergénérationnels n'est pas possible sans devoir surmonter plusieurs obstacles administratifs, politiques, juridiques, etc. (Guffens, 2006; Kennedy, 2010). En effet, la mise sur pied de tels projets exige une articulation et un dévouement entre les acteurs, qui souvent ont des spécificités, des normes et des objectifs différents. Ce faisant, afin de mettre à terme la conception d'habitats intergénérationnels ou de projet d'habitation novateur, il est primordial de mettre fin aux divisions entre les écoles de pensées et favoriser la cohésion entre les acteurs de tous les milieux (Guffens, 2006; Labit, 2013a). Par ailleurs, Kennedy (2010) suggère que les experts en gérontologie sont parmi les plus informés sur les besoins, ainsi que les défis sociaux et financiers rencontrés par les personnes âgées. Leurs savoirs devraient être mis à contribution aux seins d'équipes désireuses d'initier des solutions pour la population vieillissante. De surcroît, les gouvernements et les organisations à but non lucratif pourraient être des catalyseurs, pour leur part, afin de transformer la façon dont la société perçoit l'hébergement des personnes âgées (Kennedy, 2010).

Un exemple de réussite sur le plan de l'implantation d'habitats intergénérationnels est celui de l'Allemagne. À l'origine une initiative citoyenne, l'implantation de tels habitats est progressivement devenue une préoccupation des pouvoirs publics. En effet, doté d'un important budget du gouvernement fédéral allemand, les villes et les régions soutiennent maintenant ce type de projet. En 2006, 500 habitats fonctionnaient grâce à l'implication croissante des milieux économiques dans le programme fédéral qui s'appuie sur des réalisations préexistantes développées dans une philosophie de communauté et de solidarité entre les générations (Labit, 2013b).

L'aspect organisationnel des coopératives d'habitation est central et peut parfois entraîner une augmentation du stress chez les personnes plus âgées, incitant parfois le retrait de certains

résidents à long terme (Williams, 2005 cité dans Bouma & Voorbij, 2009). D'un autre côté, Labit (2013a) suggère que la participation à la conception ou à la gestion de son habitat serait un marqueur de vieillissement actif. Dans cet ordre d'idées, il serait nécessaire d'alléger le parcours à mener pour faire exister un nouveau projet et de diminuer la durée de maturation avant qu'il ne se mette à terme, pour éviter les découragements et les abandons à la conception ou plus loin dans le processus (Labit, 2013a; Labit & Dubost, 2016).

De surcroît, l'étude de Labit (2015) rappelle que les obstacles ne concernent pas que la conception des projets intergénérationnels. En effet, le maintien de l'esprit de communauté et de la participation aux activités communes est aussi un défi à considérer au long court. Alors qu'une grande importance y est accordée dans les débuts de l'implantation de tels projets, cette essence communautaire qui rend unique les lieux de vie intergénérationnels tend à diminuer avec le temps, cette baisse étant exacerbée par l'arrivée de nouveaux résidents et par les conflits. D'où l'importance d'établir des directives précises dès le commencement de l'habitation afin de favoriser la pérennité de la philosophie initiale (Labit, 2015).

Dans cette perspective, définir l'identité et la direction que prend un projet d'une telle envergure n'a pas pour seul objectif d'assurer la pérennité de l'idée initiale alors que de nouveaux résidents s'ajoutent au lieu de vie. C'est aussi un moyen d'ajouter de la crédibilité durant les phases de conception et de développement du projet, afin d'attirer la curiosité et l'investissement des marchés immobiliers et des agences gouvernementales. (Scott Hunt, 2007). À cet effet, Hunt (2007) suggère d'incorporer le modèle d'habitation dans l'optique où une entreprise reflète une personnalité juridique et une structure davantage reconnues par les investisseurs.

6. DISCUSSION

Alors que les résultats ont été présentés dans la section précédente, la discussion vise à critiquer les données retenues et dégager des pistes de réflexion en liens avec la question de recherche. Ainsi, la section suivante discute de la pertinence de l'implantation d'habitat intergénérationnel au Québec selon les volets préventif, inclusif et développemental, critique les limites du modèle de l'environnement capacitant de Falzon (2008) en proposant un modèle complémentaire, commente les forces et les limites de l'étude et propose des implications pour la pratique en ergothérapie.

6.1 Retour sur la question de recherche et les objectifs de l'étude

Les écrits retenus ont permis de mieux comprendre le concept de l'habitat intergénérationnel et de la cohabitation. Ils ont mis en lumière les avantages et les inconvénients d'adopter ce type de résidence en se référant à des écrits et à des études scientifiques. Toutefois, force est de constater que peu d'écrits dans la littérature abordent ce sujet, principalement le volet intergénérationnel. En effet, beaucoup d'écrits traitent de la cohabitation réservée aux aînés, modèle beaucoup plus connu et développé dans les pays industrialisés. Le principal objectif de cette étude de portée était de broser un portrait de la littérature sur les habitats intergénérationnels dans les pays industrialisés. Plus précisément, elle visait à répondre à la question suivante : en quoi l'habitat intergénérationnel constitue-t-il une avenue prometteuse afin d'optimiser la participation sociale des personnes âgées au Québec ? Suite à l'extraction des données dans les 18 articles sélectionnées pour ce projet, les résultats suggèrent davantage de bénéfices pour les utilisateurs que d'inconvénients à demeurer dans un tel type d'habitation. Toutefois, plusieurs obstacles et défis sont relevés dans la littérature. Enfin, une analyse approfondie des résultats selon les volets proposés par Falzon (2008) permettra de réfléchir sur l'impact des habitats intergénérationnels sur la participation sociale.

6.2 L'habitat intergénérationnel, un environnement capacitant ?

Les sous-sections suivantes analysent l'habitat intergénérationnel selon les volets de l'environnement capacitant afin de vérifier si ce type de milieu de vie peut être considéré comme un facilitateur à la participation sociale des aînés. Autrement dit, l'utilisation de ce modèle découle

du constat que la présente étude considère qu'un environnement qui est capacitant a le potentiel de favoriser la participation sociale de ses utilisateurs.

6.2.1 Volet préventif

Les résultats de l'étude suggèrent que l'habitat intergénérationnel répond aux critères qui définissent un environnement préventif (Falzon, 2008). En effet, plusieurs avantages ont été retenus de la littérature quant à la prévention qu'apportent les lieux de vie intergénérationnels et la colocation étudiant-sénior à ses utilisateurs. Entre autres, le maintien à domicile ou le maintien dans la communauté découlent des effets de l'entraide entre les résidents (Coele, 2014) et d'un sentiment de sécurité que la colocation exacerbe (Choi & Paulsson, 2011; Guffens, 2006; Labit, 2015; Watson, 2016). Dans cet ordre d'idées, l'habitat intergénérationnel vise le confort par une séparation judicieuse des espaces privés et communs et favorise la santé en optimisant les interactions sociales et le sentiment d'appartenance des résidents (Bouma & Voorbij, 2009; Firsova et al., 2011; Guffens, 2006; Scott Hunt, 2007; Vermeersch & Cambon, 2011).

Un constat intéressant a toutefois émergé dans les résultats, soit que l'entraide entre les résidents de lieux de vie intergénérationnels était davantage présente entre les utilisateurs de groupe d'âge semblable d'une part, et entre les gens avec davantage d'affinités d'autre part (Labit, 2013b, 2015; Labit & Dubost, 2016). Cette conclusion pourrait s'expliquer par les différents horaires de vie entre les utilisateurs au travail par exemple et les personnes âgées à la retraite, et donc par un écart au niveau des temps libres. Malgré tout, les résultats indiquent une satisfaction généralisée quant à l'entraide, malgré ce dernier constat (Choi & Paulsson, 2011; Labit, 2015).

De surcroît, sachant que les interactions sociales sont augmentées dans un habitat intergénérationnel comparativement à ce qu'il est observé dans un voisinage standard (Bouma & Voorbij, 2009; Choi & Paulsson, 2011; Firsova et al., 2011; Guffens, 2006; Scott Hunt, 2007; Vermeersch & Cambon, 2011; Watson, 2016), il est possible de prédire un effet positif de ces interactions quotidiennes sur la santé des résidents, sachant que la synthèse de Holt-Lunstad et de ses collaborateurs (2010) a permis de conclure de manière significative une probabilité de survie supérieure chez les participants faisant l'expérience de relations sociales adéquates comparativement à ceux avec un réseau social plus pauvre. De même, l'étude de Wilson et ses collaborateurs (2007) indiquant que les individus isolés étaient plus de deux fois plus à risque de

développer une démence de type Alzheimer, appuie l'hypothèse que l'habitat intergénérationnel pourrait avoir un effet préventif sur la santé de ses résidents. Somme toute, l'étude de Maier et Klumb (2005) suggérait qu'un niveau plus élevé d'activités sociales serait associé à un plus faible risque de mortalité.

Enfin, plusieurs projets rapportent l'importance d'inclure les futurs utilisateurs dans la conception du milieu de vie ce qui est appuyé par Falzon (2005) comme étant l'un des moyens les plus efficaces pour assurer la sécurité et la fiabilité de l'environnement créé (Choi & Paulsson, 2011; Labit, 2013a; Scott Hunt, 2007; Watson, 2016). Les caractéristiques de l'habitat intergénérationnel suggèrent ainsi qu'il répond au critère préventif de l'environnement capacitant.

6.2.2 Volet universel

Pour ce qui est du volet universel, l'habitat intergénérationnel soutient évidemment une mixité d'âge chez ses résidents. En effet, sa richesse découle principalement des échanges et de la solidarité entre les différentes générations, sachant que chacun peut y contribuer à sa façon. D'un autre côté, est-ce que les milieux considèrent réellement les caractéristiques anthropométriques ou les incapacités de tous les individus ? Les habitats sont-ils réservés aux utilisateurs avec une santé physique et mentale optimale ? Peu de résultats ont été obtenus sur le sujet et la majorité des utilisateurs des lieux de vie analysés semblaient être en bonne santé globale et sans limitations (Choi & Paulsson, 2011; Guffens, 2006; Labit, 2015). Ainsi, il n'est pas possible de conclure si ce sont les milieux qui ne sont pas disposés à recevoir une clientèle avec certaines limitations ou si ce sont les individus aux prises avec certaines limitations qui ne désirent pas résider dans un habitat intergénérationnel.

D'un autre côté, Bouma et Voorbij (2009) recommandent de sélectionner rigoureusement les résidents des lieux de vie intergénérationnels afin de favoriser la participation et limiter les conflits. En effet, ces chercheurs affirment que de ne pas sélectionner les résidents met à risque le bien-être social et les interactions dans la communauté, À cet effet, est-ce vraiment un environnement inclusif s'il y a présence d'un processus de sélection rigoureux afin de vérifier les valeurs et s'assurer de la motivation des futurs utilisateurs à s'impliquer au sein d'une communauté intergénérationnelle?

Dans un autre ordre d'idées, le souci de créer des environnements qui évoluent au rythme de l'évolution de ses utilisateurs a été mentionné dans plusieurs études (Choi & Paulsson, 2011; Coele, 2014). Toutefois, les résultats n'indiquent pas que les milieux analysés ont fait un effort de conception pour que les environnements soient non seulement adaptés, mais adaptables. Ces décisions lors de la création de nouvelles habitation agissent sur le maintien dans la communauté des utilisateurs, et favorisent la rencontre des besoins changeants en terme d'espace ou d'accessibilité, suite à des modifications de l'état de santé ou l'agrandissement de la famille entre autres (Choi & Paulsson, 2011). Le fait de créer des environnements qui sont flexibles et qui s'accommodent aux transitions entre les différentes étapes de la vie diminue aussi les déménagements et encourage une vision logique dans les sphères économiques, écologiques et sociales (Coele, 2014).

Un moyen de favoriser ce maintien dans la communauté serait d'engager des aides ou des assistants qui pourraient apporter le soutien nécessaire pour répondre aux besoins de ceux qui ne sont pas tout-à-fait autonomes dans leurs activités de la vie quotidienne ou domestique. Non seulement les aînés en bénéficieraient, mais les individus plus jeunes aux prises avec certaines incapacités aussi (Coele, 2014). Enfin, les résultats suggèrent que les habitats intergénérationnels répondent partiellement aux critères du volet inclusif et qu'une attention particulière accordée à ses fondements pourrait favoriser le maintien dans la communauté et la participation sociale des aînés.

6.2.3 Volet développemental

Quant au point de vue développemental de l'environnement capacitant, les résultats ne permettent pas de conclure avec certitude que l'habitat intergénérationnel favorise le développement ou le maintien des compétences, car peu de travaux ont mis en lumière ces concepts. Toutefois, il serait possible de déduire que l'habitat intergénérationnel favorise le maintien, du moins, de certaines compétences, que ce soit au niveau des interactions sociales ou de celles concernées lors des différentes activités communes que les lieux de vie planifient. Plus précisément, Buffel et ses collaborateurs (2014, cité dans Cushing et Van Vliet, 2016), indiquent que les milieux intergénérationnels impliquent la participation de plusieurs générations, leur engagement dans des activités dont les objectifs bénéficient à la majorité, ainsi que le maintien de relations basées sur le partage. Tous ces éléments prônent les échanges et la participation aux activités communes, ce qui contribue au sentiment d'appartenance à la communauté (Choi &

Paulsson, 2011). Les habitats intergénérationnels pourraient ainsi avoir le potentiel de contribuer au développement cognitif et à l'apprentissage par la proposition d'activités diversifiées et qui impliquent une mixité de compétences.

De surcroît, en contribuant à promouvoir une image davantage positive de la vieillesse par l'inclusion des personnes âgées dans des habitats intergénérationnels qui favorisent les échanges entre les générations, Guffens (2006) suggère qu'il est possible de faire évoluer les comportements et ainsi stimuler l'autonomie. Dans cet ordre d'idées, grâce à l'entraide entre les résidents et la solidarité entre les générations qui sont prônés dans les habitats intergénérationnels, l'étendue des possibilités offertes aux personnes âgées ainsi que leur liberté de choix pourraient être favorisés. Néanmoins, plusieurs questionnements restent en suspens concernant ce volet qui est peu abordé dans la littérature, tel que le type d'activité qui a le plus le potentiel de maintenir ou permettre le développement d'habiletés, le type de discussion échangé lors du partage de repas (ex. échange de connaissances) et le degré d'atteinte réel de ce volet dans un habitat intergénérationnel.

6.3 Pertinence de l'implantation d'habitat intergénérationnel capacitant

Plusieurs éléments, tirés de l'analyse des résultats, poussent à croire que l'implantation d'habitats intergénérationnels capacitants serait une avenue favorable au Québec et ce, pour ses caractéristiques inclusives, préventives et développementales.

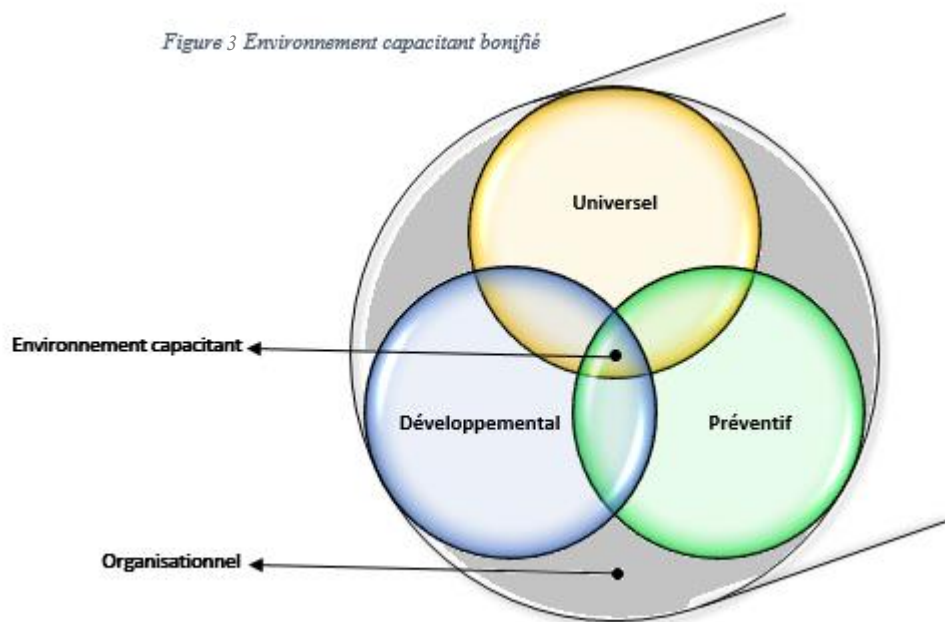
Le Québec ne manque pas d'occasion de se démarquer davantage en encourageant l'établissement d'habitats accessibles, inclusifs et intergénérationnels pour favoriser la participation sociale des aînés québécois d'aujourd'hui et de demain. D'ailleurs, les sociétés modernes voient les structures familiales se transformer et plusieurs individus ont exprimé leur désir d'intimité, d'activités communes et de sentiment d'appartenance avec la communauté (Choi & Paulsson, 2011). Les données du projet VADA-QC appuient ces propos et indiquent que les aînés sont désireux de conserver des contacts intergénérationnels et repoussent l'idée de vivre isolés du reste de la communauté (Garon, Beaulieu, & Bigonnesse, 2012). D'ailleurs, le Québec a été déclaré « comme un leader mondial dans le développement de solutions innovantes pour favoriser un " vieillissement actif " » (MFA, 2012b, p.11). Dans cette perspective, la présente étude amène la réflexion selon laquelle l'atteinte partielle ou complète des critères décrivant les volets

de l'environnement capacitant de l'habitat intergénérationnel aurait le potentiel d'appuyer la participation sociale des personnes âgées.

L'étude de portée a permis d'apporter un regard nouveau sur le modèle de l'environnement capacitant de Falzon (2008). En effet, les volets universel, préventif et développemental ne semblent pas suffisants pour soutenir des projets résidentiels intergénérationnels, que ce soit à l'étape de création, d'implantation ou d'habitation. Cette réalisation découle de la lecture de plusieurs écrits mentionnant la difficulté de mettre à terme des projets novateurs de cohabitation intergénérationnelle, découlant de barrières économiques, politiques et sociales. Ainsi, une limite du modèle de Falzon (2008) semble être l'absence d'un volet organisationnel qui encadrerait les trois autres volets grâce à des acteurs sociopolitiques engagés et motivés qui porteraient ce type de projet novateur et optimiseraient leur concrétisation. En l'occurrence, la Figure 3 propose un schéma de l'environnement capacitant bonifié d'un volet organisationnel qui favorise la poursuite des futurs projets résidentiels pour l'ensemble du processus à travers le temps, soit de leur création jusqu'au maintien d'un bon fonctionnement à travers les années.

Dans cette perspective, l'habitat intergénérationnel ne se doit pas seulement d'être universel, développemental et préventif. En effet, les résultats montrent qu'au-delà de ces volets, l'aspect organisationnel qui découle d'une grande motivation et d'un grand engagement des acteurs civils, municipaux et gouvernementaux en appuyant politiquement et économiquement ce genre de projet, contribue de manière importante à son succès. Ce faisant, si les habitations intergénérationnelles sont envisagées pour favoriser la participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé, il serait important de mettre en place des démarches de « recherche-action visant la mobilisation des acteurs clés pour concevoir des projets-pilotes novateurs, qui réinventent la manière d'encourager et de soutenir la participation sociale des aînés » (Raymond et al., 2008, p. 82).

Figure 3 Environnement capacitant bonifié



En effet, selon Garon et ses collaborateurs (2012), sachant que la situation de l'habitation au Canada et au Québec est complexe, découlant de l'absence de politique d'habitation, il serait d'autant plus pertinent de favoriser la coordination entre les différents acteurs grâce à une politique englobante afin de mieux répondre aux besoins de la population. Labit (2013b) mentionne aussi l'importance d'accompagner les projets intergénérationnels alors qu'elle suggère que la solidarité entre les générations n'est pas naturelle. Ainsi, il pourrait être pertinent de solliciter différents acteurs qui ont participé à l'implantation de projets intergénérationnels ou qui ont fait des recherches sur le sujet afin de créer un modèle reproductible qui servirait de référence pour développer des lieux de vie intergénérationnels au Québec.

6.4 Forces et limites de l'étude

6.4.1 Limites

Cette étude présente plusieurs limites, découlant à la base de la méthode choisie. En effet, l'étude de portée telle que définit par Arksey et O'Malley (2005) ne recommande pas l'évaluation de la qualité des articles retenus, sachant que le sujet est peu documenté et qu'un portrait général est brossé pour répondre à une question ouverte. Ainsi, les articles retenus ne représentent pas nécessairement un exemple de rigueur quant à leur méthodologie et sont eux-mêmes flexibles quant à la provenance de leurs références. En fait, l'habitat intergénérationnel et son effet sur l'individu

a été peu étudié, sachant que l'intérêt scientifique dans le domaine est récent. De plus, même si plus de 2 000 titres ont été obtenus suite à la recherche des mots clés dans les bases de données et le moteur de recherche nommées antérieurement, seulement les 1 000 premiers titres ont été lus par souci d'efficience. Cette décision découle du constat qu'après la lecture des 400 premiers titres, très peu de titres ne répondaient aux critères d'inclusion ou d'exclusion et qu'il était possible de noter une importante répétition des titres. Cette situation où un nombre restreint d'articles ont été retenus sur un grand bassin, pourrait s'expliquer par des lacunes au niveau du choix des bases de données ou mêmes des mots clés. Enfin, aucun article retenu n'a été publié au Québec, ni même au Canada, ce qui pourrait limiter la transférabilité des résultats. Il est aussi important de noter que l'habitat intergénérationnel est un concept difficile à définir et que les écrits, les organismes et les politiques y mettent chacun leur couleur, ce qui est en soi, un obstacle à l'obtention d'une réponse claire à la question de l'étude présente. Enfin, l'aspect financier associé à l'habitat intergénérationnel n'a pas été abordé dans cette étude sachant que la majorité des articles provenaient de l'Europe et qu'aucun article sélectionné n'a été publié au Québec ou au Canada, où la situation économique est particulière et diffère de celles des autres pays étudiés dans cette étude. De plus, il s'agit d'un sujet complexe qui nécessite une compréhension approfondie des concepts de l'économie québécoise et c'est pourquoi une étude sur ce thème pourrait être intéressante dans le futur.

6.4.2 Forces

Malgré certaines limites, l'étude a permis de répondre partiellement aux interrogations soulevées à savoir si les habitats intergénérationnels sont une voie pertinente pour favoriser la participation sociale des personnes âgées au Québec, en résumant la littérature disponible à ce jour afin de vérifier si ce type d'habitat répond aux critères de l'environnement capacitant. D'autant plus, ce projet propose des avancées dans la conceptualisation du modèle de Falzon (2008) afin qu'il se colle davantage à la réalité et réponde davantage aux besoins des individus visant l'implantation de projets novateurs.

6.5 Implication pour la pratique

Sachant qu'en ergothérapie l'environnement dans lequel la personne s'adonne aux différentes occupations qui meublent son quotidien se révèle central à son engagement et à sa participation, l'ergothérapeute est bien placé pour soutenir et défendre l'importance pour les

personnes âgées de résider dans des environnements capacitants qui optimisent leurs capacités dans la vie de tous les jours. D'autant plus qu'à mesure que les gens vieillissent, l'environnement joue un rôle toujours plus grand en ce qui concerne la façon dont l'individu performe dans ses occupations, ce qui peut avoir l'effet de limiter ou d'élargir ses choix (Andresen & Runge, 2002). Également, force est de constater que selon une approche communautaire et de prévention de la santé, l'habitat intergénérationnel semble pouvoir apporter beaucoup de bénéfices occupationnels, économiques et sociaux au long court. Dans cet ordre d'idées, l'ergothérapeute agent de changement serait un acteur pertinent pour argumenter et justifier la création et le financement de tels projets d'habitation pour favoriser la participation sociale des aînés. Enfin, il serait pertinent d'inclure des ergothérapeutes dans les équipes de conception de tels modèles d'habitation afin de s'assurer de son adaptabilité à travers le temps. Pour ce faire, il faudrait que les ergothérapeutes soient proactifs et qu'ils offrent leurs services afin d'optimiser le transfert de leur expertise dans ces projets novateurs.

7. CONCLUSION

Pour conclure, l'objectif de cette étude était de dresser un portrait de la littérature concernant les habitats intergénérationnels dans les pays industrialisés, dans le but de répondre au questionnement à savoir si ces derniers consistent en une avenue prometteuse pour favoriser la participation sociale des personnes âgées, alors que ce groupe d'âge est de plus en plus nombreux. En effet, le vieillissement de la population est une occasion de remettre en question les politiques sociales et économiques et d'imaginer de nouveaux modèles qui permettront de faire avancer la société vers un idéal inclusif et stimulant pour tous les individus de façon équitable.

Cette étude a permis de définir l'habitat intergénérationnel, et de l'analyser de manière critique selon le cadre conceptuel de l'environnement capacitant de Falzon (2008). Par le fait même, cette étude a tenté de faire évoluer le modèle de l'environnement capacitant en proposant un quatrième volet, soit organisationnel, afin que le modèle englobe aussi l'intention et la motivation des acteurs à concevoir des projets novateurs. En d'autres mots, ce volet agirait comme agent liant et agent de protection pour assurer la création, l'implantation et la pérennité de tels projets.

Enfin, cette étude entame une discussion fort pertinente à savoir quelles sont les solutions possibles pour encourager une participation sociale optimale des prochaines générations, peu importe leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs intérêts. À cet effet, les résultats suggèrent que les habitats intergénérationnels répondent partiellement aux volets de l'environnement capacitant ce qui indiquerait un potentiel à favoriser la participation sociale des aînés. Dans cet ordre d'idées, il serait intéressant d'étudier les impacts de demeurer dans un habitat intergénérationnel sur les autres générations que les personnes âgées. D'autres parts, il serait juste de vérifier le fonctionnement d'habitats intergénérationnels québécois tel que la Cité les Trois R² afin de mieux comprendre les effets sur la participation sociale des Québécois et ainsi, créer un modèle reproductible et transférable dans d'autres villes du Québec.

²Concepts d'habitation novateurs composés de logements réservés à trois catégories d'individus, soit des aînés, des familles et des adultes en réinsertion sociale, à St-Jérôme.

RÉFÉRENCES

- Altus, D. E., & Mathews, R. M. (2000). Examining satisfaction of older home owners with intergenerational homesharing. *Journal of Clinical Geropsychology*, 6(2), 139-147. doi: 10.1023/a:1009562528835
- Andresen, M., & Runge, U. (2002). Co-housing for seniors experienced as an occupational generative environment. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 9(4), 156-166. doi: 10.1080/11038120260501181
- Arksey, H., & O'Malley, L. (2005). Scoping studies: Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, 8(1), 19-32. doi: 10.1080/1364557032000119616
- Bath, P. A., & Gardiner, A. (2005). Social engagement and health and social care use and medication use among older people. *European Journal of Ageing*, 2(1), 56-63. doi: 10.1007/s10433-005-0022-9
- Bennett, K. M. (2005). Social engagement as a longitudinal predictor of objective and subjective health. *European Journal of Ageing*, 2(1), 48-55. doi: 10.1007/s10433-005-0501-z
- Bouma, J., & Voorbij, L. (2009). Factors in social interaction in cohousing communities. *Include London*.
- Campbell Collaboration. (2013). What is a systematic review?. from <https://www.campbellcollaboration.org/research-resources/writing-a-campbell-systematic-review/systemic-review.html>
- Choi, J.-S., & Paulsson, J. (2011). Evaluation of common activity and life in swedish cohousing units. *International Journal of Human Ecology*, 12(2), 133-146.
- CNAM. (2007). Pierre falzon. from <http://ergonomie.cnam.fr/equipe/falzon/falzon.html>
- Coele, M. (2014). Co-housing and intergenerational exchange: Exchange of housing equity for personal care assistance in intentional communities. *Working with Older People: Community Care Policy & Practice*, 18(2), 75-81. doi: 10.1108/WWOP-01-2014-0001
- Cushing, D. F., & Van Vliet, W. (2016). Intergenerational communities as healthy places for meaningful engagement and interaction. In S. Punch, R. Vanderbeck, & T. Skelton (Eds.), *Families, intergenerationality, and peer group relations* (pp. 1-27). Singapore: Springer Singapore.
- Daudt, H. M. L., Van Mossel, C., & Scott, S. J. (2013). Enhancing the scoping study methodology: A large, inter-professional team's experience with arksey and o'malley's framework. *BMC Medical Research Methodology*, 13, 48-48. doi: 10.1186/1471-2288-13-48
- Falzon, P. (1996). Des objectifs de l'ergonomie. *L'ergonomie en quête de ses principes*, 233-242.
- Falzon, P. (2005). *Ergonomics, knowledge development and the design of enabling environments*. Paper presented at the Humanizing Work and Work Environment Conference.
- Falzon, P. (2008). Enabling safety: Issues in design and continuous design. *Cognition, Technology & Work*, 10(1), 7-14. doi: 10.1007/s10111-007-0072-1
- Firsova, M., Ghassem-Zadeh, S., Messi, M., & Moret, F. (2011). An intergenerational neighborhood: Between utopia and reality. *Revue Medicale Suisse*, 7(288), 718-719.
- Fougeyrollas, P., Cloutier, R., Bergeron, H., St-Michel, G., Côté, J., Côté, M., . . . Rémillard, M.-B. (1998). *Classification québécoise: Processus de production du handicap*: Québec RIPPH/SCCIDIH.

- Gagnon, L., & Savoie, A. (2008). Rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés: Préparons l'avenir avec nos aînés. Québec (Qc): Gouvernement du Québec, ministère de la Famille et des Aînés.
- Garon, S., Beaulieu, M., & Bigonnesse, C. (2012). Les enjeux de l'habitation destinée aux aînés au Québec: La notion du chez-soi au cœur d'un processus de développement des communautés: ProQuest Dissertations Publishing.
- Gouvernement du Québec. (2014). *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche - municipalité amie des aînés* Québec: Retrieved from https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_mada.pdf.
- Gouvernement du Québec. (2017). Les personnes âgées de 65 ans ou plus : Données populationnelles. from <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/chiffres-aines/Pages/personnes-agees-65-plus-donnees.aspx>
- Greenberg, L., & Normandin, C. (2015). Variations en matière d'espérance de vie à la naissance. from <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2011001/article/11427-fra.htm>
- Guffens, C. (2006). *Où vivre ensemble?: Étude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*: Ed. namuroises.
- Hawton, A., Green, C., Dickens, A., Richards, S., Taylor, R., Edwards, R., . . . Campbell, J. (2011). The impact of social isolation on the health status and health-related quality of life of older people. *Quality of Life Research*, 20(1), 57-67. doi: 10.1007/s11136-010-9717-2
- Holt-Lunstad, J., Smith, T. B., & Layton, J. B. (2010). Social relationships and mortality risk: A meta-analytic review. *Plos Medicine*, 7(7), e1000316-e1000316. doi: 10.1371/journal.pmed.1000316
- Kennedy, C. (2010). The city of 2050 - an age-friendly, vibrant, intergenerational community. *Generations*, 34(3), 70-75.
- Labit, A. (2013a). Habiter et vieillir en citoyens actifs: Regards croisés France-suède. *Retraite et société*(2), 101-120.
- Labit, A. (2013b). L'habitat solidaire intergénérationnel: Mythe et réalité en France et en Allemagne. *Pratiques du champ social*, 245-260.
- Labit, A. (2015). Self-managed co-housing in the context of an ageing population in Europe. *Urban Research & Practice*, 8(1), 32-45. doi: 10.1080/17535069.2015.1011425
- Labit, A., & Dubost, N. (2016). Housing and ageing in France and Germany: The intergenerational solution. *Housing, Care and Support*, 19(2), 45-54.
- Latulippe, K., & Lapointe, F. (2012). Pour la majorité des aînés vivant à domicile: Des réseaux sociaux encore très actifs. In S. Rheault & J. Poirier (Eds.), *Le vieillissement démographique : De nombreux enjeux à déchiffrer* (pp. 156-171). Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Légaré, J. (2001). Avec ou sans famille proche à la vieillesse : Une description du réseau de soutien informel des personnes âgées selon la présence du conjoint et des enfants. *Cahiers québécois de démographie*, 30(1), 89-114.
- Levac, D., Colquhoun, H., & O'Brien, K. K. (2010). Scoping studies: Advancing the methodology. *Implementation Science: IS*, 5, 69-69. doi: 10.1186/1748-5908-5-69
- Maier, H., & Klumb, P. L. (2005). Social participation and survival at older ages: Is the effect driven by activity content or context? *European Journal of Ageing*, 2(1), 31-39. doi: 10.1007/s10433-005-0018-5
- Martin-Caron, L., & Comeau, Y. (2013). *Le logement intergénérationnel à vocation sociale : Un recensement des connaissances*. Université Laval, Québec.

- McDaniel, S. (2003). Politiques sociales, changements économiques et démographiques et vieillissement de la population canadienne : Leurs interactions. *Cahiers québécois de démographie*, 32(1), 77-105.
- Ménard, F.-P., & Bourdais, C. L. (2012). Impact de la diversification des trajectoires familiales sur les échanges intergénérationnels In S. Rheault & J. Poirier (Eds.), *Le vieillissement démographique : De nombreux enjeux à déchiffrer* (pp. 131-145). Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Milan, A., Wong, I., & Vézina, M. (2014). *Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain*. Statistique Canada Retrieved from <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11904-fra.pdf>.
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2012a). *Vieillir et vivre ensemble - chez soi, dans sa communauté, au québec*. Québec: Retrieved from <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/politique-vieillir-et-vivre-ensemble.pdf>.
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2012b). *Vieillir et vivre ensemble - historique de la première politique gouvernementale sur le vieillissement*. Québec: Retrieved from <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/historique-vieillir-et-vivre-ensemble.pdf>.
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2016). Vieillir et vivre ensemble. from <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/vieilliretvivreensemble/Pages/index.aspx>
- Organisation mondiale de la Santé. (2002). Vieillir en restant actif: Cadre d'orientation. *Genève: Organisation mondiale de la Santé*.
- Organisation mondiale de la Santé. (2017). Vieillesse et qualité de la vie. from <http://www.who.int/ageing/about/facts/fr/>
- Peterson, J., Pearce, P. F., Ferguson, L. A., & Langford, C. A. (2017). Understanding scoping reviews: Definition, purpose, and process. *Journal of the American Association of Nurse Practitioners*, 29(1), 12-16. doi: 10.1002/2327-6924.12380
- Polit, D., & Beck, C. (2012). Systematic reviews of research evidence: Meta-analysis, metasynthesis, and mixed studies review. *DF Polit and CT Beck, Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice*, 653-679.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., & Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé*. Québec: Retrieved from www.inspq.qc.ca/pdf/.../859_RapportParticipationSociale.pdf.
- Rebeiro, K. L., & Polgar, J. M. (1999). Enabling occupational performance: Optimal experiences in therapy. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 66(1), 14-22.
- Réseau international sur le Processus de production de handicap. (2017). Qu'est-ce que la participation sociale?. from <http://www.ripph.qc.ca/fr/mdh-pph>
- Sánchez, M., García, J. M., Díaz, P., & Duaigües, M. (2011). Much more than accommodation in exchange for company: Dimensions of solidarity in an intergenerational homeshare program in Spain. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(4), 374-388. doi: 10.1080/15350770.2011.619410
- Scott Hunt, S. (2007). *Co-housing for stages of an aging Britain*: London: European Network for Housing Research.
- Statistique Canada. (2012). Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, par province. from <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/health26-fra.htm>
- Statistique Canada. (2015). Les générations au Canada. from http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003_2-fra.cfm

- Therrien, F.-H. (2009). *Comparaison de la participation sociale de personnes âgées selon le niveau d'urbanisation de leur milieu de vie*. (Mémoire présenté pour l'obtention du grade de maîtrise), Université de Sherbrooke, Sherbrooke. Retrieved from <http://gradworks.umi.com/MR/53/MR53431.html>
- Thomas, W., & Blanchard, J. (2009). Moving beyond place: Aging in community. *Generations*, 33(2), 12-17.
- Vermeersch, S., & Cambon, C. (2011). Aging in self-managed housing. *Metropolitics*.
- Watson, W. (2016). Aging in community: How an older couple helped launch a new multi-generational ecovillage neighborhood. *Communities*(172), 59-77.
- Wilson, R. S., Krueger, K. R., Arnold, S. E., Schneider, J. A., Kelly, J. F., Barnes, L. L., . . . Bennett, D. A. (2007). Loneliness and risk of alzheimer disease. *Archives of General Psychiatry*, 64(2), 234-240. doi: 10.1001/archpsyc.64.2.234